

10 ANS D'INFOS!
Juin 2012 - juin 2022

JDV

journal des voisins.com

Journal communautaire d'Aahuntsic-Cartierville

Magazine communautaire d'Aahuntsic-Cartierville (Version Est) - Vol. 12, n° 1 - février 2023



Combien vaut
votre maison ?

Nous avons la réponse pour vous

514 570-4444

christinegauthier.com

URBANISME À LA DÉRIVE

DOSSIER : Pages 17 à 23

- La cloche de la Visitation reste au Québec (Page 4)
- Plus de place pour le vélo sur Christophe-Colomb (Page 5)
- Quand la sécurité des enfants est en jeu (Page 16)

Photo : François Robert-Durand, JDV.



Merci pour votre confiance !

Ensemble pour Maurice-Richard.

Haroun Bouazzi
Député de Maurice-Richard

1421 rue Fleury E
Montréal, QC H2C 1R9
Haroun.Bouazzi.MAUR@assnat.qc.ca
514 387-6214

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



Toujours là pour Ahuntsic-Cartierville

L'honorable Mélanie Joly
Députée fédérale

514-383-3709
melaniejoly.libparl.ca
melanie.joly@parl.ca

f @ v



LA RÉFÉRENCE À AHUNTSIC

ÉQUIPE ISABELLE NAUD

In
courtier immobilier inc.

514 576-1766
isabellenaud.com

RE/MAX
RE/MAX ALLIANCE

Agente immobilière
Courtier indépendant et autorisé
en 161000 Québec inc.

10 310, boulevard St-Laurent, Montréal Québec H3L 2P2
B. 514 382-5000

ÉDITORIAL

Splendeurs et misères du patrimoine bâti



Stéphane Desjardins | Rédacteur en chef



Simon Van Vliet | Éditeur

L'indifférence ambiante face au patrimoine bâti n'a d'égal que la négligence affligeante avec laquelle on le laisse trop souvent dépérir ou disparaître. À part quelques personnes passionnées, bien peu de gens ont conscience de la richesse et de la diversité patrimoniale que recèle un arrondissement comme Ahuntsic-Cartierville.

C'est ce qui explique que le « Roi de la porno » ait pu raser des centaines d'arbres matures pour construire un château moderne juste en face du site patrimonial du Bois-de-Saraguay, l'un des derniers témoins de la forêt primitive qui recouvrait jadis l'île de Montréal. C'est ainsi qu'on a autorisé la construction d'imposants immeubles de facture contemporaine en plein cœur du village historique du Sault-au-Récollet, un site patrimonial cité par le ministère de la Culture il y a 30 ans.

Et alors qu'on échoue trop souvent à protéger ce qui devrait l'être, on néglige parfois de faire disparaître les nuisances visuelles qui balafrent le paysage urbain.

Qui n'est pas déjà passé cent fois devant une bâtisse ayant manifestement dépassé sa durée de vie utile, littéralement abandonnée aux éléments, dont les fenêtres sont barricadées de feuilles de contreplaqué couvertes d'affiches ou de graffitis ?

Si les propriétaires se croient permis de tout faire, ou de ne rien faire du tout, c'est parce que le cadre légal leur laisse les coudées franches en mettant le droit de propriété



devant presque toute autre considération.

Résultat : les laideurs, neuves ou abandonnées, se multiplient dans le paysage urbain.

La plupart du temps incapables de

contrer l'appétit des promoteurs avides ou de lutter contre la négligence des propriétaires irresponsables, les autorités municipales disent manquer de moyens financiers ou juridiques. Il faut dire que la

réglementation d'urbanisme, qui devrait être un rempart pour protéger notre patrimoine bâti et la qualité de l'environnement urbain, se révèle souvent être un carcan trop étroit face au droit de propriété.

En traitant la propriété privée comme un droit constitutionnel inviolable, notre système légal laisse les propriétaires jouir des privilèges associés à leur statut tout en leur imposant le moins de responsabilités possible.

Quand un immeuble est laissé à l'abandon, il peut se passer des années avant que qui que ce soit n'intervienne. Lorsqu'un immeuble ayant une quelconque valeur est menacé par la spéculation, par l'usure ou par un projet de « redéveloppement » quelconque, tout le monde se renvoie la balle : le propriétaire, l'administration municipale, les gouvernements provincial et fédéral, les experts. Et, finalement, c'est généralement le marché qui a le dernier mot.

La mécanique du marché fait en sorte qu'il est parfois plus avantageux pour un propriétaire de laisser un édifice vacant, quitte à le voir se dégrader jusqu'au point où il n'est plus réparable. Certains immeubles valent en effet plus cher quand on les rase.

Nous ne sommes plus dans les années 1960, où il était de bon ton de faire table rase du passé en faisant disparaître le vieux pour construire du neuf. Mais la recherche du profit nourrit toujours le vieux réflexe de démolir plutôt que de

Cofondateurs : PHILIPPE RACHIELE et CHRISTIANE DUPONT

Conseil d'administration : DOUGLAS LONG, président; CAROLE LABERGE, vice-présidente; PIERRE FOISY, Ph. D., secrétaire; GILLES TURGEON, trésorier; MAYSOUN FAOURI, VINCENT POIRIER, PASCAL LAPOINTE, LUCIE PILOTE, administrateurs; LÉILA FAYET-IKKHACHE, PHILIPPE RACHIELE, SIMON VAN VLIET, représentants des employés

Équipe : SIMON VAN VLIET, éditeur, PHILIPPE RACHIELE, directeur des ventes, LÉILA FAYET-IKKHACHE, édimestre, STÉPHANE DESJARDINS, rédacteur en chef, ANNE MARIE PARENT, cheffe de pupitre Web, SÉVERINE LE PAGE, adjointe à la rédaction, AMINE ESSEGHIR, journaliste de l'IJL, FRANÇOIS ROBERT-DURAND, journaliste visuel, CAROLINE KUNZLE, journaliste audio, CAMILLE VANDERSCHULDEN, journaliste; Collaborateurs : HASSAN LAGHCHA, NICOLAS BOURDON, SAMUEL DUPONT-FOISY, JULIE DUPONT, DIANE ÉTHIER, JEAN POITRAS, OLIVIER PAIEMENT, LUCIE PILOTE, ADRIAN GHAZARYAN; Conception graphique : NACER MOUTERFI; Caricaturiste : MARTIN PATENAUDE-MONETTE; Illustratrice : CLAIRE OBSCURE; Impression : IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL; Distribution : CMI2000

Dépôt légal : BNQ - ISSN1929-6061- ISBN/ISSN 1929-6061; Pour nous contacter : redaction@journaldesvoisins.com



Tirage certifié



Initiative de journalisme local Financé par le gouvernement du Canada



Nous reconnaissons la contribution financière de Patrimoine Canada

Vous pouvez afficher le logo « pas de publicité » et vous continuerez de recevoir votre journal papier. Si vous souhaitez que votre adresse soit retirée de notre circuit de distribution, écrivez-nous.



restaurer ou d'entretenir.

Aujourd'hui, on sait pourtant qu'il est moins polluant et plus écologique de revaloriser un vieil édifice que de le démolir pour construire. Du point de vue architectural, on crée ainsi des lieux qui ont du caractère, qui sont rassembleurs, qui font le pont entre le passé, le présent et le futur. Des lieux qui nous ressemblent, car ils sont le reflet de notre culture.

On trouve dans Ahuntsic-Cartierville de nombreux immeubles qui offrent un potentiel immense de valorisation. Il existe de nombreux besoins auxquels le marché ne sera jamais à même de répondre.

Certains exemples récents montrent que quand on veut préserver et mettre en valeur le patrimoine urbain, c'est possible. Pensons à l'ancienne maison mère des Sœurs de la Providence qui est devenue le Centre culturel et communautaire de Cartierville ou au 545, rue Legendre, dans Chabanel, qui hébergera bientôt des ateliers d'artistes.

Comme quoi il suffit parfois d'avoir une vision novatrice et un peu d'ambition pour éviter que notre patrimoine bâti ne soit bradé... ou laissé à déperir! JDV



De nombreux immeubles commerciaux ou résidentiels abandonnés restent barricadés pendant des années en attendant de trouver une nouvelle vocation... ou un nouveau propriétaire! (Photo : François Robert-Durand, JDV)

MOT DE L'ÉDITEUR

Dix ans... et en avant!



Simon **Van Vliet** | Éditeur

Le journal que vous tenez entre vos mains est le fruit d'un effort collectif. Derrière les pages, entre chaque ligne, se cache le labeur d'une équipe dévouée qui se donne corps et âme pour produire de l'information indépendante locale de qualité.

Voilà maintenant 10 ans que ce « petit média » joue dans la cour des grands. Une décennie, ce n'est pas rien!

Surtout quand on sait que ce journal est né alors que s'achevait la « guerre des hebdos », que se sont menés Québecor et Transcontinental pendant des années. Rappelons que cette « guerre » entre les deux conglomérats avait fait chuter considérablement les prix de la publicité imprimée, alors même que les géants du numérique commençaient à gruger les revenus publicitaires des médias. Transcontinental s'est depuis complètement retiré du marché des journaux, après avoir activement incité les annonceurs à migrer leur placement publicitaire des hebdos vers les circulaires.

Qu'à cela ne tienne, grâce au travail acharné de notre directeur des ventes, nous avons réussi à fidéliser un bassin d'annonceurs qui croient encore à la valeur d'un journal papier. Ce sont ces commerces, entreprises, institutions et

organismes qui, par l'achat de publicités locales, rendent possibles l'édition, l'impression et la distribution de ce journal gratuit.

Alors que l'avenir des médias demeure – au mieux – incertain, nous demeurons convaincus que notre modèle d'économie sociale et d'entrepreneuriat collectif est garant de notre succès futur.

Le succès de notre campagne de dons et d'adhésions, qui nous a permis de récolter près de 30 000 \$ l'an dernier, prouve que les gens sont prêts à payer... même pour de l'information gratuite!

Si vous avez contribué à notre campagne en 2022, vous recevrez prochainement un reçu pour fin d'impôts. Et si vous souhaitez contribuer à notre campagne pour cette année, rendez-vous sur notre site

Journaldesvoisins.com et cliquez sur l'onglet « Soutenez-nous » (ou remplissez le coupon en page 20).

Vous retrouverez dans les pages qui suivent toutes les chroniques auxquelles nous vous avons habitué depuis des années, et plus encore. Bonne lecture et, en attendant le prochain Mag, n'oubliez pas d'aller voir nos actualités Web et de vous inscrire à notre infolettre hebdomadaire! JDV

Célébrez la Saint-Valentin quand bon vous semble

Menu spécial

services

Du

9 5 17

au

février



Réservez maintenant
cerisecafebuvette.com



CE
RI
SE

ACTUALITÉS

Fort Lorette : la cloche reste au Québec

Amine **Esseghir** | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Un avis d'intention de classement pour l'ancienne cloche de l'église de la Visitation, fondue en 1732, empêchera celle-ci d'être cédée à l'étranger. Elle se trouve actuellement dans une collection privée à Rivière-du-Loup et aurait pu être vendue à n'importe quel moment.

Le ministère de la Culture a annoncé la nouvelle dans un communiqué publié le 3 février. On y parle de la cloche de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette. Même si le nom peut prêter à confusion, il s'agit bel et bien de la cloche de l'église de la Visitation, appelée aussi cloche de fort Lorette.

Cet avis de classement est intervenu après une étude établie par les fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications.

Depuis 2021, on parle régulièrement de cette vieille cloche, la première à avoir été fondue pour le fort Lorette, en fait pour l'église de la Visitation, il y a près de trois siècles. La cloche porte l'inscription Le Moyne m'a fait l'an 1732. Le dénommé Le Moyne était un fondeur français de la région de Brest, en Bretagne.

Sans classement, la cloche demeurait propriété de celui qui l'a acquise et il pouvait en disposer comme il le souhaitait.

La collection de cloches a été créée par Jean-Marie Bastille, propriétaire d'une entreprise de recyclage de métaux. Il possédait 600 cloches

et carillons, exposés dans un jardin ouvert au public.

Il faut reconnaître que le collectionneur n'acceptait pas que de vieilles cloches d'église se retrouvent fondues avec de la ferraille. C'est ce qui a sauvé la cloche de la Visitation. À son décès en 2015, le site fut fermé par sa succession.

Jocelyn Duff, résidant du Sault-au-Récollet, architecte et membre de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, l'a retrouvée à Rivière-du-Loup après de longues investigations et démarches. La cloche originale de fort Lorette finissait ses jours dans la collection d'un recycleur de métaux!

Il ne s'agit pas d'un bâtiment historique, cette fois, mais bien d'un artefact dont la valeur patrimoniale ne fait aucun doute, mais qui n'en était pas moins menacé.

M. Duff ne cessait d'interpeller les autorités publiques pour la faire classer et éviter qu'elle ne quitte le pays.

Effort collectif

Au moment où il frappait à toutes les portes pour protéger la cloche, M. Duff avait reçu l'appui de l'ancienne députée Marie Montpetit qui s'était déplacée à Rivière-du-Loup.

Récemment, le nouveau député de Maurice-Richard, Haroun Bouazzi, avait signé une lettre avec sa collègue Ruba Ghazal, députée de

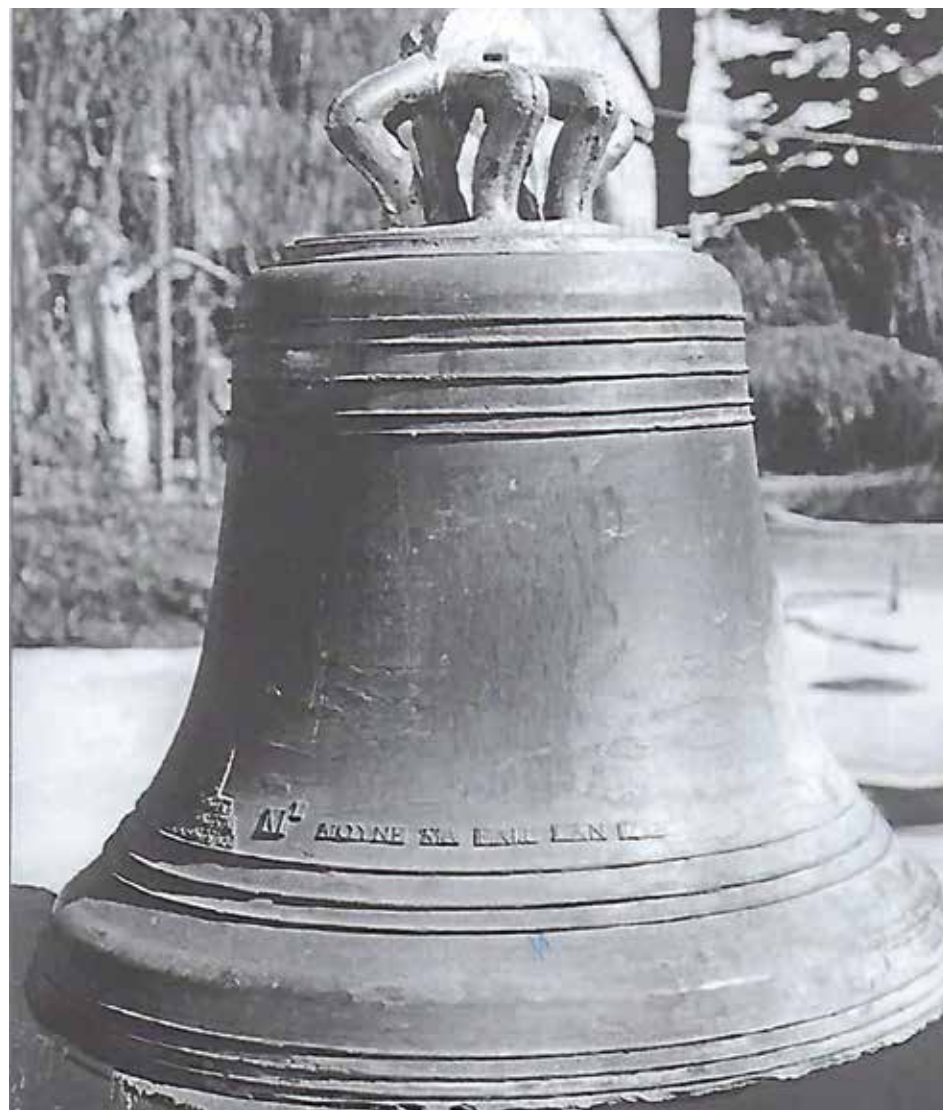


Photo de l'ancienne cloche de fort Lorette tirée du catalogue « Les carillons touristiques de Rivière-du-Loup » par Isabelle Lussier. Édition GID, Québec.

Mercier et responsable des dossiers de la culture et du patrimoine pour Québec solidaire, pour interpeller le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe. « On veut que cette cloche continue d'appartenir au Québec et qu'elle y reste », avaient-ils écrit.

M. Duff a tenu aussi à mentionner aussi les efforts de Patrick Goulet, coordonnateur de l'entretien et aux services de la paroisse de La Visitation. « Il m'a accompagné. Il a fait des émissions à la radio », a-t-il rappelé.

Départ mystérieux

La cloche était encore à Ahuntsic, jusque dans les années 1980. Un dépliant de l'époque l'atteste. En 1990, elle a disparu pour ressurgir en 2003 à Rivière-du-Loup.

Jocelyn Duff avait trouvé sa photo dans le catalogue de l'exposition de M. Bastille et c'est en comparant les images qu'il a pu se convaincre qu'il l'avait retrouvée.

M. Duff croit que le collectionneur l'avait achetée de bonne foi comme étant la cloche des Jésuites du Vieux-Montréal car elle était présentée comme telle dans le catalogue.

« L'auteure [du catalogue] disait qu'il y a un trou de deux siècles dans l'histoire et on ne sait pas où elle était passée. En fait, l'auteure elle-même avait des doutes », a indiqué M. Duff.

La garder à Ahuntsic

Si la cloche est aujourd'hui protégée, M. Duff estime qu'il y a une nouvelle étape à franchir. Il faudrait la rapatrier au Sault-au-Récollet.

« Nous avons aujourd'hui une authentification par le gouvernement. On a un document en plus qui vient des experts du Ministère qui la définit comme étant la cloche de la Visitation. Cela va nous aider beaucoup pour la ramener. Mais je ne sais pas combien de temps cela va prendre », a relevé Jocelyn Duff. JDV

PLONGEZ DANS L'HISTOIRE D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE AVEC LA SÉRIE DE VIDÉOS
OPÉRATION PATRIMOINE :

journaldesvoisins.com/operation-patrimoine/



ACTUALITÉS

Plus de place pour le vélo sur l'avenue Christophe-Colomb



Amine Esseghir | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Elles étaient attendues depuis un moment. Des pistes cyclables unidirectionnelles seront réalisées sur l'avenue Christophe-Colomb d'ici la fin de l'année. Les adeptes des déplacements à vélo auront droit à une voie dédiée dans chaque direction, de manière permanente.

Pour laisser de la place aux cyclistes, deux voies de circulation automobile seront retirées. Cet aménagement long de sept kilomètres sera réalisé entre la rue Saint-Grégoire et le boulevard Gouin, et traversera les territoires des arrondissements suivants : Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Ahuntsic-Cartierville.

Des travaux en deux phases

Les travaux seront menés en deux phases. Cette année, les nouvelles pistes, séparées des voies de stationnement automobile par des bollards, seront aménagées entre les boulevards Gouin et Rosemont. En 2024, les pistes seront prolongées jusqu'à la rue Saint-Grégoire.

Les citoyens ont été appelés à exprimer leur opinion dans un sondage sur la plateforme realisonsmtl.ca.

Cependant, ce ne sera pas pour juger de la pertinence du projet, mais plutôt pour s'exprimer sur la nature des aménagements.



Des cyclistes qui utilisent la VAS (voie active sécuritaire) installée sur Christophe-Colomb en 2020. (Photo : Séverine Le Page, JDV)

Car le train de la réalisation est déjà sur rails.

Un premier appel d'offres pour le chantier a été lancé le 1er février pour les «travaux d'aménagement de piste cyclable sur l'avenue Christophe-Colomb entre le boulevard Gouin et le boulevard Rosemont», pour 23 projets électriques civils.

Il faut savoir qu'une piste cyclable bidi-

rectionnelle existe déjà sur l'avenue Christophe-Colomb, entre le boulevard Gouin et la rue Jarry.

Le projet n'est pas une surprise ; le *Journaldesvoisins.com* signalait il y a une année déjà la possibilité de voir de nouvelles pistes cyclables implantées sur Christophe-Colomb.

En 2020, dans le cadre de ce qui est appelé l'urbanisme tactique, la Ville de Montréal avait implanté les Voies actives sécuritaires (VAS). L'une d'elles était les deux pistes cyclables unidirectionnelles protégées accessibles aussi aux piétons. Elles avaient été implantées sur Christophe-Colomb de part et d'autre de l'avenue.

L'action menée dans le cadre des mesures de distanciation physique, alors que nous vivions les affres de la pandémie de COVID-19, avait suscité des plaintes, notamment des riverains.

Celles-ci avaient atterri sur le bureau de l'Ombudsman de la Ville de Montréal qui exceptionnellement avait publié un rapport spécial sur les aménagements urbains réalisés durant l'été 2020. Pour l'avenue Christophe-Colomb, 68 dossiers avaient été ouverts.

L'Ombudsman avait pointé, entre autres, les lacunes en matière de communication et le désarroi des citoyens qui ne savaient plus à qui s'adresser pour s'informer ou pour se plaindre, que ce soit durant les travaux et une fois les aménagements ouverts aux usagers.

Des militants pour les déplacements actifs avaient pour leur part aussi manifesté en septembre 2020 pour maintenir ou réinstaller ces pistes cyclables sécuritaires au moment où la Ville les démantelait. JDV

Les routes du monde

PERMIS DU QUÉBEC 703133.

Votre bureau voyage au cœur de la rue Fleury

Circuits exclusifs en petits groupes. Billets d'avion toutes destinations. Assurances voyages. Consultation grand voyage Asie, Afrique, Amérique du Sud et tour du monde.

514 842-1888 www.routesdumonde.com 650, rue Fleury Est, Montréal, Qc H2C 1N8

CHRONIQUE URBAINE DE QUARTIER

Les Ateliers Belleville, nouvel essaim artistique



Leïla Fayet | Journaliste et édimestre

Un nouvel essaim d'artistes et d'artisans «va transformer le quartier», annonce Jonathan Villeneuve, codirecteur des Ateliers Belleville. L'organisme a acheté un immeuble dans le quartier Chabanel. En 2025, il quittera la rue Waverly, dans Rosemont, pour s'installer au 545, rue Légende Ouest.

Les passants, tête baissée, foncent entre les bordures glacées des trottoirs de la rue Légende. S'ils lèvent la tête, ce n'est que pour voir des immeubles fatigués et un quadrillage de câbles reliant les bâtisses grisâtres et jaunâtres. C'est à peine si l'immeuble au coin de la rue Meilleur sort du lot. Et pourtant, c'est là que le rêve des artistes des Ateliers Belleville prend corps.

«Nous en avons assez de nous investir dans un quartier pendant plusieurs années et de devoir tout recommencer ailleurs, chassés de nos ateliers et de nos logements par d'avidés propriétaires. Nous investissons dans notre quartier : la réhabilitation d'un parc, l'augmentation de pistes cyclables, l'accès aux services, l'offre d'activités culturelles, etc. Nous insufflons un renouveau dans le quartier. Mais quand il devient populaire, les prix de l'immobilier montent et on nous dit de partir ou de payer beaucoup plus cher», s'insurge Jonathan Villeneuve, ancien locataire d'un 5 ½ pour 700 \$, angle Saint-Laurent et Gouin.

Alors ces artistes engagés dans la communauté ont dit «Plus jamais ça!». Et ils sont

devenus propriétaires de l'immeuble de cinq étages.

Tout un chantier

Durant les travaux de rénovation, l'accès se fait par une lourde porte de métal. S'ensuit une volée de marches aux rampes métalliques rouge vif. Un ou deux paliers plus haut, derrière un battant, le soleil hivernal éclaire la face noire du monte-charge, témoin du passé agité de la bâtisse.

Le 545 Légende est une ancienne manufacture de vêtements. Sur la droite, l'immense salle ceinte de vastes fenêtres sent le bois récemment apprêté. L'espace est séparé en deux par une cloison beige, quadrillée d'enduit blanc. Dans la salle de gauche, quelques taches de couleur attirent l'œil.

Des câbles rouges, jaunes et parfois gris tombent du plafond et jouent à cache-cache avec les structures en métal ou en bois de futures cloisons. À l'image de ces câbles, les Ateliers Belleville tisseront des liens, créant ainsi une nouvelle trame du quartier.

Nouvelle trame

«Nous accueillerons de 100 à 150 artistes ou artisans occupants et plus de 200 membres externes. Après une formation, ils pourront utiliser des machines pour le bois, le fer et la céramique, des imprimantes 3D et autres outils nécessaires à leurs productions», explique Jonathan.

Comme ça s'est produit ailleurs, ces nou-



Alexis Bellavance et Jonathan Villeneuve dans les nouveaux locaux des Ateliers Belleville, rue Légende. (Photo : François Robert-Durand, JDV)

veaux arrivants généreront un effet d'entraînement. On verra apparaître de nouveaux commerces : boulangerie artisanale, petit resto pas cher et goûteux, café abordable...

«Nos voisins artistes, ainsi que les étudiants, seront les bienvenus. Nous pouvons envisager des partenariats avec les organismes du quartier. L'accueil sera ouvert au public avec cafés accompagnés d'explications sur le projet», développe Jonathan, adossé à une table de fortune.

Lors de la conférence de presse, mi-janvier, des bières et quelques spanakopitas, spécialités grecques aux épinards et fromage de l'Adonis voisin, ont nourri les troupes déjà engagées dans la transformation des lieux.

Un homme grisonnant et ganté de jaune traverse la salle sur sa trottinette pour grignoter des falafels. Deux plus jeunes récurant la salle de bain, car ce chantier nécessite aussi des travaux d'un autre genre : le ménage.

Une autre couture

D'ailleurs, Nathalie Barbeau, aux yeux bleus, a répondu présente à l'appel aux membres des Ateliers Belleville, balais en main.

«Plus tard, je viendrai peut-être travailler ici, pour avoir plus de place pour mon stock. Avec mon entreprise d'économie sociale, je récupère beaucoup de déchets neufs, comme des chutes de toile d'auvent. Dans mon atelier



GRAND CHOIX D'ABAT-JOURS EN MAGASIN

Vous y trouverez des abat-jours de différents style, couleurs et grandeurs

Plusieurs services offerts :

- Abat-jours sur mesure.
- Recouvrement ou réparation des anciens abat-jours.
- Réparations de lampes et chandeliers.
- Montage d'objets en lampe et plus encore.

OFFRE SPÉCIALE

Sur présentation de cette annonce

OBTENEZ

15%

VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2023

DE RABAIS

sur tous les abat-jours en magasin

Déménagé

9230, Avenue du Parc, Montréal, Qc, H2N 1Z2 (Coin Chabanel) • 514-746-1000 • www.abatjour-design.com

À LIRE

Les Ateliers Belleville achètent un bâtiment de 55 000 pieds carrés,
un article de Camille Vanderschelden,
paru le 13 janvier 2023 sur notre site Web : bit.ly/3CQlqaP



sur Waverly, je les recycle en diverses jardinières», raconte Nathalie, fille du quartier Nouveau-Bordeaux jusqu'à ses 20 ans.

Elle a aussi travaillé dans Chabanel durant les temps fastes. Puis les fabriques ont fermé dans les années 1990 et 2000, après la levée des quotas des produits chinois. Elle s'est installée dans Rosemont, quittant le quartier moribond.

Essaimer

Mais Chabanel revivra peut-être, grâce aux Ateliers Belleville. Comme il l'a fait ailleurs, cet essaim d'artisans et d'artistes s'appuiera sur l'infrastructure du quartier

et le bonifiera. Certains les nomment les agents d'embourgeoisement. Pourtant, s'ils s'installent durablement, ils pourraient, à l'instar des abeilles, devenir de puissants pollinisateurs, développant une symbiose mutuelle avec le quartier.

«J'espère que d'autres organismes feront la même chose : acheter pour pouvoir rester dans leur quartier», conclut Jonathan. JDV

[NDLR : Par souci de transparence, notons que Simon Van Vliet, éditeur du JDV, occupe depuis 2019 un studio dans les locaux des Ateliers Belleville sur Waverly.]

CONCOURS

LES CAVISTES CHEZ CAZES

Un restaurant n'a pas tous les jours **10 ans**,
et pour cet anniversaire unique nous vous offrons
la chance de gagner une semaine de dégustation,
repas mémorables et visites de vignobles avec nous!

À GAGNER

UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES DANS LE ROUSSILLON

Avion et transports
en France

Hébergement
à la maison Cazes

Repas et
beaucoup de vins

CAZES
EN ROUSSILLON DEPUIS 1895

Pour participer, remplissez le coupon de participation
disponible en restaurant.

Aucun achat requis. Règlements du concours au restaurantlescavistes.com

.....LES.....
CAVISTES
..... BISTRO DE QUARTIER

514 508-5033
restaurantlescavistes.com

DANS LA TÊTE DU PROF

Pour une école incarnée



Nicolas **Bourdon** | Chroniqueur

L'application ChatGPT, lancée par OpenAI en novembre 2022, vient-elle de donner un second souffle à « l'école de papier » ?

Beaucoup de professeurs, devant les prouesses de ce dialogueur, vont recommencer à donner de bonnes vieilles évaluations sur papier, et en classe, à leurs étudiants. C'est ce que j'ai moi-même fait cette session en remplaçant deux carnets de lecture, à rédiger à la maison, par deux examens de connaissances à faire en classe.

ChatGPT peut facilement résumer un livre, comparer la pensée de deux auteurs, rédiger un texte d'opinion nuancé ou un texte de création littéraire (avec tout de même quelques lieux communs) et parodier le style d'un auteur. Il n'est pas parfait,

mais il est un bon élève !

Quand je lui ai demandé de parodier le style de Michel Tremblay, ChatGPT m'a répondu avec une touche d'humour : « Bonjour, mon nom est Jean-Claude. J'habite dans un bel appartement dans le Plateau Mont-Royal. Les voisins sont tous des Québécois comme moi, sauf pour le vieux monsieur qui habite au bout du corridor, c'est un Ontarien. Mais c'est un bon gars malgré tout. »

ChatGPT vient donc multiplier les probabilités que nos étudiants plagient.

Le problème le plus grave qu'entraîne le plagiat, outre le fait que l'étudiant se voit attribuer un « zéro », est bien sûr le fait qu'aucun apprentissage n'a eu lieu.

Prenons l'exemple de la préparation à un exposé oral : ChatGPT peut aisément



L'école Marie-Anne, rue Sauvé, près de Saint-Laurent. (Photo : François Robert-Durand, JDV)

produire le texte de l'exposé en quelques secondes, mais il exacerbera sans doute les exposés oraux mécaniques, qui ressemblent davantage à la récitation d'une liste d'épicerie qu'à un véritable exposé, que nos étudiants nous servent malheureusement trop souvent. ChatGPT va sans doute aussi exacerber l'absentéisme des étudiants : si une application hyper puissante a réponse à toutes mes questions, pourquoi me donner la peine d'aller suivre un cours ?

Apprendre

Comme professeur, notre objectif n'est pas que nos étudiants arrivent à la bonne réponse dans le moins de temps possible, ce que permet l'utilisation ChatGPT, mais bien qu'ils parviennent à la réponse par

eux-mêmes, ce qui demande bien sûr du temps et un déploiement considérable de leur intelligence. C'est ainsi seulement que le savoir devient un savoir incarné ou, pour le dire autrement, que les connaissances entrent profondément en nous. C'est alors que nous cessons de faire une simple récitation et que nous parlons de façon naturelle de ce qui est déjà en nous.

Les souvenirs de mon bac en psychologie ne sont pas assez loin pour que je ne me rappelle pas les études que nous avons vues à propos de la mémoire. La règle de base est fort simple : plus on investit d'effort intellectuel, plus on se souvient.

On se souvient ainsi bien davantage d'une liste de mots dont on aura cherché la définition que de la même liste qu'on aura lue une seule fois.

Lunetterie Barakat

choisissez votre lunettes

payez une
paire

grand choix de montures

et

obtenez
votre solaire
sans frais *

choix designer sélectionné
détail en magasin *

EXAMEN DE LA VUE PAR OPTOMÉTRISTE

900 rue fleury est -514-3881409

www.lunetteriebarakat.com

Bonne St-Valentin !

izé

massothérapeutes

514 603 2359
izemasso.com

235 A Fleury Ouest
Montréal, H3L 1T8



On se retrouve sur le Web?

Ne manquez pas mon texte de fiction, Chabanel, sur *Journaldesvoisins.com* : bit.ly/3JNw089

Nicolas Bourdon

Mon objectif est que les étudiants se souviennent un peu de mon cours dans cinq ans, voire dans dix ans (soyons un peu idéalistes!). Pour ce faire, l'étudiant doit être présent aux cours en chair, en os et en pensée.

Il est tout de même aberrant que les directions d'écoles, de collèges et d'universités n'aient imposé, sauf exception, aucun règlement régissant l'utilisation du cellulaire en classe. On laisse les profs se débrouiller seuls avec ce problème. Le cellulaire est pourtant l'agent de désincarnation le plus puissant que je connaisse : l'étudiant quitte le cours pour flotter dans le monde merveilleux des écrans.

Ici, maintenant

Au premier cours de la session, je conseille vivement à mes étudiants d'habiter « l'ici et le maintenant » pour mener à bien leurs études et, oserais-je dire, pour vivre heureux, tout simplement.

« Quand vous étudiez, vous étudiez à 100 %. Quand vous faites le party, vous le faites à 100 % (soyez quand même prudents sur les routes). Quand vous dormez, vous

dormez à 100 %. » Car s'il n'est pas souhaitable que le monde extérieur s'immisce dans l'école, il n'est pas plus souhaitable que l'école s'immisce dans le monde extérieur.

Réfléchissant aux effets d'Omnivox et de Léa, systèmes qui permettent aux étudiants d'avoir accès à toute heure du jour ou de la nuit à des informations relatives à leurs cours, le professeur Raphaël Artaud McNeil écrit avec justesse : « L'effet collatéral est une temporalité scolaire indéfinie où se

confondent la classe et la maison, les évaluations et les loisirs, l'effort et le repos. »

Cellulaire, ChatGPT et autres Omnivox sont des engins très puissants qui, s'ils ne sont pas maîtrisés, peuvent avoir pour conséquence de désincarner l'école. On demande souvent aux professeurs d'adapter leur enseignement en fonction de ces technologies, mais il faudrait commencer à se demander si ces technologies favorisent toujours l'apprentissage. JDV

Emmanuel Dubourg FCPA, EMBA
Député fédéral de Bourassa – MP for Bourassa

5835 Boulevard Léger, Bureau 203
Montréal-Nord, Québec
H1G 6E1

1-514-323-1212
Emmanuel.Dubourg@parl.gc.ca

Avèw Map Maché
À vos côtés – At your side – A su lado – Al vostro fianco – Ana Machéum

Montréal

555, rue Chabanel Ouest, Bureau 600
Montréal (Québec) H2N 2H8

**EMILIE
THUILLIER**

Mairesse d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville

emilie.thuillier@montreal.ca
514 872-2246

**NATHALIE
GOULET**

Conseillère de la Ville
Ahuntsic

nathalie.goulet@montreal.ca
514 872-2246

**JÉRÔME
NORMAND**

Conseiller de la Ville
Sault-au-Récollet

jerome.normand@montreal.ca
514 872-2246

**JULIE
ROY**

Conseillère de la Ville
Saint-Sulpice

julie.roy4@montreal.ca
514 872-2246

**Onze pièges d'inspection
à éviter avant de vendre
votre propriété à Ahuntsic**

Selon des professionnels de l'industrie, il y a au moins 33 problèmes physiques qui seront étudiés lors d'une inspection en bâtiment. Pour aider les vendeurs, un nouveau rapport préparé par l'industrie immobilière a été produit identifiant les 11 points les plus communs afin de vous donner une longueur d'avance avant de mettre votre propriété sur le marché.

Que vous soyez propriétaire d'une construction neuve ou plus ancienne, il y a plusieurs choses qui peuvent ne pas rencontrer les exigences durant l'inspection. Si ces problèmes ne sont pas identifiés et réglés, la facture des coûts des réparations pourrait s'avérer très salée. C'est pourquoi il est primordial que vous lisiez ce rapport avant d'effectuer la mise en marché de votre propriété. Si vous attendez que l'inspection révèle ces problèmes, vous devez vous attendre à des délais coûteux à la vente ou pire encore, à perdre des acheteurs potentiels.

La plupart du temps, vous pourrez effectuer une pré-inspection vous-même si vous savez ce que vous cherchez. Savoir ce que vous cherchez peut vous aider à empêcher les petits problèmes de devenir de gros problèmes coûteux.

Afin d'aider les vendeurs à connaître tous ces aspects avant la mise en vente de leur propriété, un rapport GRATUIT intitulé « 11 pièges à éviter afin de passer l'inspection de votre propriété » a été créé afin de vous expliquer tout ce que vous devez savoir pour être préparé et passer l'inspection.

Pour commander votre rapport gratuit et confidentiel, composez le numéro sans frais suivant 1-844-743-5448 pour un bref message enregistré et demandez le rapport 1003. Appelez 24 h par jour, 7 jours par semaine. Commandez votre rapport dès maintenant pour savoir comment éviter qu'une inspection ne vous fasse rater la vente de votre propriété.

Gracieuseté de Vincent Biello, Re/Max Immobilia. Non destiné à solliciter des vendeurs ou acheteurs sous contrat. Copyright 2022.

FINANCES PERSONNELLES**Vers quoi canaliser votre épargne ?**

Stéphane Desjardins | Rédacteur en chef

Chaque année, on se pose la question : dois-je prioriser mon REER ou mon CELI ? Y a-t-il d'autres véhicules d'épargne fiscalement avantageux ?

Sur le plan fiscal, chaque personne ou chaque famille est unique. Personne n'osera écrire dans un journal qu'il faut privilégier le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) face au compte d'épargne libre d'impôt (CELI), ou le contraire !

Mais, pour l'immense majorité de la population, le REER représente pratiquement le seul avantage fiscal réellement intéressant. Ce n'est pas un investissement, mais un régime qui permet de reporter l'impôt à la retraite sur les rendements réalisés aujourd'hui, tout en empochant, pour certains, un remboursement d'impôt.

Par contre, une minorité de gens ne seront pas avantagés par le REER, notamment les travailleurs qui ont un généreux régime de retraite ou ceux à revenus modestes, dont les revenus à la retraite ne diffèrent guère de ceux de la vie active.

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2023 pour cotiser à votre REER pour l'année d'imposition 2022. Et il est parfois avantageux de cotiser au REER de son conjoint (consultez un conseiller financier).

Comme le commun des mortels s'y connaît peu en matière de placements, la plupart des experts en finances personnelles suggèrent d'investir dans des fonds communs de placement (FCP) équilibrés ou des fonds négociés en Bourse (FNB) indiciels. Les FNB ont des frais de gestion généralement moins élevés que les FCP. Ces frais grugent le rendement. Sur plusieurs années, ça fait une grande différence.

Pourquoi des FNB indiciels ? Parce qu'ils reproduisent le comportement des principales places boursières (Toronto, New York, Chicago, Londres, Hong Kong...). À long terme (plus de cinq ans), c'est le placement le plus payant. Mais l'épargnant doit faire preuve de discipline : il doit résister aux tentations de vendre quand les marchés plongent (comme en ce moment).

À noter : il existe des FNB qui « suivent » les sociétés québécoises cotées en Bourse : leur rendement a toujours été très bon !

Fonds de travailleurs

Le placement le plus intéressant qui soit est, selon plusieurs experts, un investissement dans les fonds de travailleurs : Fonds de solidarité FTQ et Fondaction. La combinaison du rendement à long terme, du crédit

d'impôt propre à ces fonds et celui lié au REER, est imbattable. On parle de 30 % dès la première année, excluant le rendement sur l'action du fonds. Sur 10 ans, celui du Fonds de solidarité FTQ est de 7 % ; celui de Fondaction est de 4,9 %.

Il est avantageux de cotiser aux fonds de travailleurs par retenues sur salaire ou virements périodiques. Cependant, on ne peut retirer ses fonds avant la retraite, sauf en cas de perte d'emploi, d'invalidité à long terme, d'achat d'une maison avec le RAP (voir plus loin) ou de retour aux études.

D'autre part, certaines personnes considèrent que miser sur les fonds de travailleurs s'accorde à leurs valeurs personnelles : on investit dans des entreprises québécoises ou dans des projets qui respectent l'environnement et les droits des travailleurs.

CELI

Contrairement au REER, les placements dans un CELI fructifient à l'abri de l'impôt. Si votre investissement vaut 500 \$ aujourd'hui et, coup de chance, 10 000 \$ dans cinq ans, vous pouvez tout retirer sans que le fisc ne vous réclame quoi que ce soit !

Le CELI est donc très avantageux pour qui a atteint les limites de cotisation du REER

Un virement hebdomadaire, ça rapporte combien ?

Montant	Taux	10 ans	20 ans	30 ans
20 \$	3 %	12 149,55 \$	28 516,30 \$	50 601,54 \$
	5 %	13 512,29 \$	35 734,21 \$	72 333,93 \$
50 \$	3 %	30 373,87 \$	71 291,50 \$	126 503,84 \$
	5 %	33 780,72 \$	89 335,53 \$	180 834,82 \$
100 \$	3 %	60 747,75 \$	142 583,00 \$	253 007,68 \$
	5 %	67 561,43 \$	178 671,05 \$	361 669,65 \$

Basé sur un intérêt composé, calculé chaque mois, avant frais et impôt.

Source : « S'en sortir quand tout va mal », Stéphane Desjardins, Éditions du Journal, 2021, 116 pages.

(29 210 \$ pour 2022 ou 18 % du revenu gagné) ou pour les personnes dont le REER est moins avantageux à la retraite.

Le CELI représente aussi un formidable outil pour financer des projets majeurs (achat d'une voiture, d'une piscine, rentrée scolaire, vacances annuelles, rénovations). Si vous l'alimentez en conséquence, vos projets vous coûteront moins cher que si vous empruntez pour les financer.

Plusieurs personnes utilisent aussi leur CELI pour leur fonds d'urgence. Les institutions financières offrent plusieurs produits d'épargne au rendement intéressant, qui permettent un retrait immédiat sans pénalité.

Vous pouvez investir jusqu'à 6 500 \$ pour l'année 2022 dans votre CELI. Le CELI n'entraîne aucune conséquence fiscale sur les prestations gouvernementales.

REER et CELI

La plupart des experts vous diront de cotiser à la fois à votre REER et à votre CELI. Même de petits montants font toute une différence (voir le tableau à la page 10).

En outre, il est possible d'investir davantage que le plafond autorisé annuel du REER ou du CELI en faisant appel à ses droits de cotisation inutilisés, soit la différence entre ce que vous avez investi et le maximum autorisé

pour chaque année avant 2022, à partir de vos 18 ans.

Ainsi, une personne qui n'a jamais cotisé à son CELI depuis 2009 pourrait y consacrer 88 000 \$ en 2023. Libre d'impôt! On peut voir ses droits de cotisation REER ou CELI inutilisés sur le dernier avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Le REER avantage les premiers acheteurs d'une propriété, grâce au Régime d'accession à la propriété (RAP). Grosso modo, le RAP permet de retirer jusqu'à 35 000 \$ de votre REER (70 000 \$ pour un couple). Vous avez ensuite 15 ans pour rembourser votre REER, sans intérêt, pour conserver son avantage

fiscal. Le RAP est idéal pour se constituer une mise de fonds.

Sinon, le gouvernement fédéral lance cette année le CELIAPP. C'est un nouveau compte enregistré qui permet d'épargner à l'abri de l'impôt des sommes destinées à l'achat d'une première propriété. Une sorte de CELI pour votre maison ou condo.

Vous pouvez y cotiser jusqu'à 8 000 \$ par année pendant 15 ans, jusqu'à un plafond à vie de 40 000 \$. Par exemple, un montant de 153 \$ par semaine avec un taux d'intérêt annuel moyen de 5 % vaudra 45 248 \$ après cinq ans. JDV

QUELQUES PRINCIPES DE BASE DES FINANCES PERSONNELLES :

- Avant d'épargner pour l'avenir, on doit se constituer un fonds d'urgence qui couvre TOUS nos engagements financiers (l'équivalent du salaire après impôt) pour trois à six mois, en cas de sinistre, de perte d'emploi ou d'invalidité temporaire.
- On épargne le maximum qu'on peut, mais même les petits montants, comme 20 \$ virés à chaque paie, rapportent gros.
- Plus on épargne jeune, plus on s'enrichit à long terme grâce à la magie de l'intérêt composé (l'intérêt sur l'intérêt).

- On ne laisse JAMAIS dormir son argent à la banque ou à la caisse : les comptes chèque ou épargne offrent des rendements faméliques comparés à des placements boursiers pépères; avec l'inflation, vous PERDEZ de l'argent.
- On canalise son épargne vers des régimes fiscalement avantageux, comme le REER ou le CELI.

Stéphane Desjardins

CONCOURS

Cotiser à son
REER/CELI,
c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1er mars 2023 inclusivement, et vous pourriez gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails du concours à
desjardins.com/concours-reer-celi

 **Desjardins**
Caisse du Centre-nord
de Montréal

* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1er janvier 2023 au 1er mars 2023 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 12, 19 et 26 janvier; les 2, 9, 16 et 23 février; et le 9 mars 2023. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.

JOURNALDESVOISINS.COM PRÉSENTE...

Brigitte Lévesque, Réseau d'entraide pour les animaux d'Ahuntsic-Cartierville



Maureen Jougla | Journaliste indépendante

Nous nous sommes rencontrées par une fraîche journée de décembre dans un café de la rue Fleury, presque deux ans, jour pour jour, de la création du Réseau d'entraide pour les animaux d'Ahuntsic-Cartierville (REAAC), une initiative visant à sauver des animaux domestiques en péril.

Avec près de 40 sauvetages de minous à son actif et une quinzaine de bénévoles impliqués, Brigitte Lévesque coordonne ce projet avec cœur.

Des héros de l'ombre

Le REAAC a été lancé par des voisins et des amis ayant constaté l'abondance d'animaux égarés dans les rues d'Ahuntsic-Cartierville, un peu à l'image des héros de l'ombre, qui, le soir venu, revêtent leur attirail pour sauver des innocents. La comparaison est à peine exagérée, puisque c'est en se baladant dans le quartier, à la nuit tombée, à la recherche d'animaux égarés, que Brigitte a rencontré celle qui deviendra sa partenaire dans ce projet, Tamy da Silva.

Les deux complices se sont très vite retrouvées autour de cette passion commune et le projet est né. Désormais, lorsqu'un chat errant est repéré, le réseau se charge de le trapper (l'attraper dans une cage), lui trouver une maison d'accueil et lui fournir les soins vétérinaires minimaux : vaccination, vermifugation et stérilisation.



Les étrangers sont accueillis avec curiosité à la Maison le Chat Botté, un partenaire du REAAC dans Montréal-Nord où Brigitte Lévesque (en arrière-plan) s'implique. (Photo : François Robert-Durand, JDV)

Parmi les personnes impliquées, une des contributions les plus importantes est celle des maisons d'accueil. Le réseau en compte près d'une douzaine et ne pourrait exister sans elles. Une famille d'accueil est un foyer temporaire pour le chat : « Nous n'avons aucun local ni refuge ; la mission des familles d'accueil est donc d'accueillir le chat et de le remettre sur pattes pour qu'il soit prêt à trouver son foyer permanent. »

Elles jouent un véritable rôle de réhabilitation.

Un travail de détective

Brigitte me parle du travail rigoureux derrière le sauvetage d'animaux domestiques : « On ne peut pas ramasser n'importe quel chat. Certains chats qui sont dehors ont le droit de l'être. »

Pour établir si le chat est errant ou simplement égaré, une enquête s'amorce à coups d'annonces sur les réseaux sociaux et d'interrogatoire du voisinage. Si le chat est micropucé ou porte un collier, c'est encore plus facile. Au bout d'un certain temps, lorsque personne ne se manifeste ou réclame l'animal, il peut être adopté.

On trouve aussi des indices dans leur comportement. Des chats socialisés ont certains réflexes qui ne trompent pas : « Je me souviens d'un chat qui s'approchait en entendant le froissement d'un sac de gâteries, il avait déjà connu ça », m'a-t-elle expliqué.

Leur état physique peut également être un bon révélateur. La vie en extérieur laisse des marques indélébiles sur leurs corps. Particulièrement les hivers lors desquels le froid peut ron-

ger les extrémités : un chat qui a passé plusieurs hivers dehors pourrait avoir des oreilles complètement rondes et bon nombre d'engelures.

Patience et dévouement

« Lors de mon dernier trappage, nous avons mis plusieurs jours à capturer un chat vraiment mal en point. Je me suis dit que ce serait mon dernier, me confie-t-elle alors qu'elle se prépare à se rendre à une nouvelle intervention pour la Maison le Chat Botté, un solide partenaire du réseau. Mais c'est difficile d'arrêter ! » Les longues heures passées dehors en attendant d'attraper un chat ne sont qu'un des aspects difficiles du sauvetage.

La patience se pratique aussi du côté des familles d'accueil, qui abritent parfois des chats très craintifs. Un mois et demi après avoir adopté son chat Romain, Brigitte se souvient de la première fois où elle a pu le caresser. « J'étais assise dans le salon puis il s'est approché, j'ai commencé à le caresser doucement et il s'est mis à ronronner et à être adorable, en confiance », se remémore-t-elle avec émotion. Assister à ce déclic est, selon elle, la plus belle des récompenses.

Tout le monde ne peut pas accueillir des animaux chez soi et c'est important que chaque membre du réseau investisse à hauteur de ce qu'il peut : que ce soit du temps, des dons, des soins ou simplement en relayant les informations. Brigitte se rappelle la fois où un chaton a pu être hospitalisé en urgence grâce à la vitesse de réaction du réseau. La chance et le succès du REAAC résident réellement dans le fait d'être entouré d'une communauté dévouée. JDV

Vous songez à devenir famille d'accueil ?

Quelques critères s'appliquent :

- Avoir une pièce fermée
- Ne pas avoir d'enfants en bas âge
- S'engager pour trois mois minimum

Sinon, visitez la page Facebook du REAAC - Réseau d'entraide pour les animaux d'Ahuntsic-Cartierville ou rejoignez le groupe Facebook Animaux d'Ahuntsic-Cartierville
PERDUS - TROUVÉS - ENTRAIDE.

Avocat
Litige civil et commercial
Maître Jérôme Dupont-Rachiele
LL.B., Juris doctor

Disponible pour rencontres dans Ahuntsic-Cartierville, sur rendez-vous

1080, Côte du Beaver Hall,
Bureau 1610
Montréal (Québec) H2Z 1S8

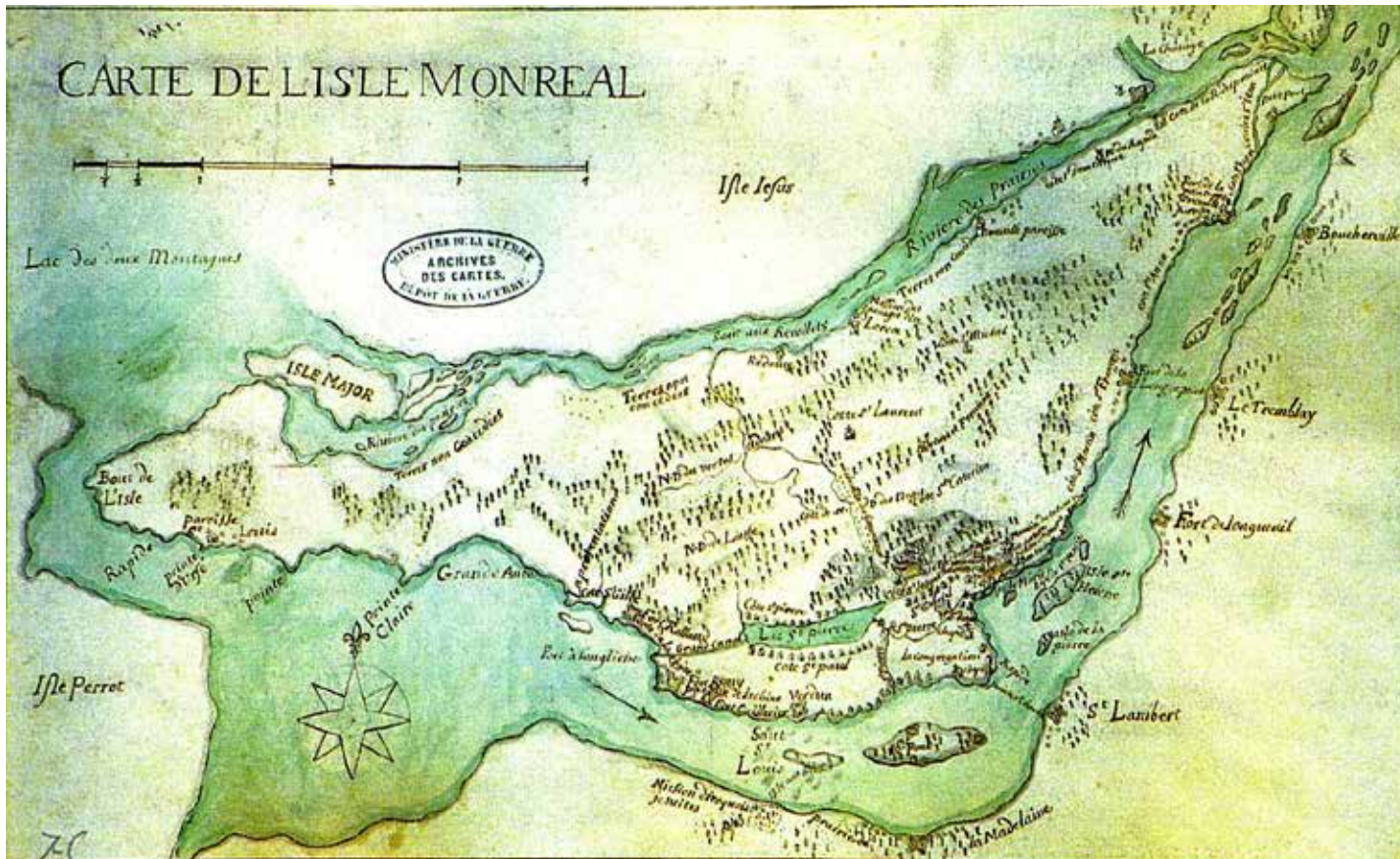
Téléphone : 514 861-1110
Télécopieur : 514 861-1310
Courriel : jeromedr@fml.ca

PAGE D'HISTOIRE

L'histoire discrète des Sulpiciens (première partie)



Samuel Dupont-Foisy | Chroniqueur



Carte de l'île de Montréal vers 1700. (Illustration : Wiki Commons)

Les Sulpiciens sont étroitement associés à l'histoire d'Achunsic-Cartierville.

J'ai mentionné, dans mon article sur le Domaine Saint-Sulpice publié en décembre 2015, que les Sulpiciens font l'acquisition, en 1663, de la seigneurie couvrant l'entière de ce qui est actuellement l'île de Montréal.

J'ai également écrit à propos de cet ordre religieux dans mon dernier article, qui porte sur la nation Kanien'keháka, ainsi qu'en mars 2016, lorsque j'ai présenté l'histoire du Fort Lorette.

Décidément, les Sulpiciens ont joué un rôle crucial, mais largement méconnu, dans

notre histoire. L'importance de cet ordre mérite donc d'être démystifiée.

Au XVI^e siècle, le concile de Trente crée les séminaires, dont le but est d'assurer la formation des prêtres. En 1641, le prêtre Jean-Jacques Olier de Verneuil (1608-1657) fonde donc le séminaire Saint-Sulpice, à Vaugirard.

L'institution le suivra l'année suivante lors de sa nomination comme curé de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris.

Verneuil crée ensuite, en 1645, la Société des prêtres de Saint-Sulpice (bit.ly/3IVaGgj), une congrégation capable d'envoyer presque partout des éducateurs de prêtres. De nombreux évêques français font appel aux « messieurs de Saint-Sulpice » afin de réformer leur clergé (bit.ly/3w8xku3).

Les Sulpiciens ne se limitent pas à la formation des clercs. Verneuil et d'autres membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, société secrète catholique fondée en 1630, créent la Société Notre-Dame de Montréal, en 1639. Leur but : coloniser l'île de Montréal (bit.ly/3w7DJG7). Le fondateur de la Société des prêtres de Saint-Sulpice choisit également certains prêtres qui se rendront à la colonie.

Coup de théâtre : le 9 mars 1663, la Société Notre-Dame de Montréal, en proie à des problèmes financiers, remet l'île de Montréal à la Compagnie de Saint-Sulpice. Les Sulpiciens en seront les seigneurs-proprétaires jusqu'en 1840, année de l'abolition de la seigneurie de l'île de Montréal.

La loi confirme alors les droits des Sulpiciens en tant que propriétaires terriens, et permet, pour la première fois, à des censitaires de racheter les droits des seigneurs (bit.ly/3QKyxkS).

L'histoire des Sulpiciens au Québec est particulièrement riche et complexe, et ne peut être résumée en peu de mots. Vous trouverez la suite de cette chronique dans notre édition d'avril. JDV

FAITES COMME LES QUELQUE 200 PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À NOTRE CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2022 : FAITES UN DON OU DEVEZ MEMBRE, VOUS AUSSI!

(VOTRE CONTRIBUTION SERA ADMISSIBLE À UN REÇU D'IMPÔT, VOIR LES DÉTAILS EN PAGE 20)

VERT... UN AVENIR POSSIBLE

Ahuntsic-Cartierville, laboratoire urbain en transition socioécologique



Elie Abou-Jaoude | Chroniqueur



Des étudiants de INgineer Your Path avec la mairesse Emilie Thuillier. (Photo : courtoisie)

À Ahuntsic-Cartierville, on retrouve divers projets qui portent sur la transition écologique et qui pourraient être des lieux d'apprentissages expérientiels pour les étudiants universitaires, notamment dans les programmes en sciences, en génie et en sciences sociales.

Le pavillon zéro-émission du Parcours Gouin, la Centrale Agricole, le parc Frédéric-Back sont des exemples de succès d'initiatives qui rendent nos quartiers plus verts, et qui offrent aux résidents des services locaux qui favorisent le bien-être et la qualité de vie.

Souvent, dans les établissements scolaires, les concepts qui fondent ces projets d'innovation sont enseignés de manière théorique et technique ; beaucoup moins de façon pratique sur le terrain. La solution ? Si on amenait les étudiants, en personne à Ahuntsic, pour expérimenter ces concepts et apprendre directement des individus et des bénévoles qui en font intégralement partie ?

La vision 2030 de Montréal a pour but de « propulser Montréal comme laboratoire vivant et ville de savoir en favorisant les maillages entre l'administration municipale, le milieu de l'enseignement

supérieur, les centres de recherche et les acteurs de la nouvelle économie montréalaise ainsi qu'avec les acteurs et réseaux de villes à l'international ». Ce changement de paradigme dans le système d'éducation est nécessaire. On espère que les futures générations pourront développer des solutions aux crises actuelles et gagner ainsi des compétences communautaires et professionnelles bien avant la fin de leurs études.

De plus, ce type d'enseignement expérientiel invite les étudiants internationaux à connaître de nouveaux quartiers à

Montréal et à sortir de leur zone de

confort avec une plus grande résilience et une ouverture d'esprit. En ce qui concerne la transition socioécologique, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est un pionnier qui mérite plus de reconnaissance dans les milieux universitaires, surtout dans les cours qui touchent à l'environnement, à l'agriculture urbaine et à la transformation sociale communautaire.

À l'avant-garde

En tant que résident d'Ahuntsic depuis plus de 22 ans, j'ai récemment emmené à l'arrondissement une douzaine d'étudiants en génie de McGill, dans le cadre du programme INgineer Your Path, qui les invite à réfléchir sur des thèmes reliés au développement durable et à la croissance personnelle. Il y eut au total deux sorties scolaires, la première le 15 octobre, qui a commencé par une rencontre avec la mairesse de l'arrondissement, Emilie Thuillier, au Marché d'été Ahuntsic. La sortie s'est achevée au parc Frédéric-Back, une ancienne cimenterie au cœur de la ville, considéré comme l'un des plus ambitieux sites de réhabilitation en Amérique du Nord.

La deuxième sortie, le 12 novembre, a eu lieu au Sault-au-Récollet, le deuxième village le plus vieux à Montréal. Nous étions accompagnés par le président de la société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC), pour discuter du rôle des futurs ingénieurs dans la conservation des patrimoines culturels. La visite s'est terminée avec une vue sur le barrage Simon-Sicard pour un moment de détente et d'introspection.

Ahuntsic-Cartierville, comme laboratoire urbain, offre aux étudiants de Montréal et de l'étranger des connaissances de carrière et de vie qui ne s'apprennent pas nécessairement en classe ou dans les livres. Il faut simplement parcourir le territoire en personne pour en faire l'expérience, sur le mode holistique, de nos quartiers qui donnent une personnalité unique à

Espaces d'apprentissage possibles d'étude de la transition socioécologique dans l'arrondissement

Le Pavillon du Parcours Gouin
Le parc Frédéric-Back
Les Marchés d'été d'Ahuntsic et de Cartierville (de juin à novembre)
Le District Central (surtout pour les étudiants en urbanisme)
Le pont Papineau
Le secteur du pont Lachapelle
Le barrage Simon-Sicard
Le Sault-au-Récollet et la Maison du Pressoir

Les Potagers au Courant et Louvain
La Ferme de Rue
La Centrale Agricole
Le Bois-de-Saraguay
Le futur REV sur Henri-Bourassa
Les OBNL et comités citoyens : Solon, Solidarité Ahuntsic, Mobilisation Environnement Ahuntsic-Cartierville, etc.
La rue Millen (dans le cadre du projet Ligne Verte Millen)

Elie Abou-Jaoude

l'arrondissement : Fleury Ouest, Sault-au-Récollet, Cartierville, Promenade Fleury, District Central, etc. Ces quartiers sont continuellement en transformation et en recherche de talents divers pour contribuer à leur transition socioécologique : ces

talents se retrouvent en abondance dans les écoles et les universités de Montréal. Un nouveau paradigme se crée pour ouvrir des possibilités de projets à Montréal qui leur permettent d'actualiser leur passion pour le bien-être de leur communauté. Un projet

incubateur avec Solon va voir le jour d'ici les prochains mois, qui ouvrira les portes aux jeunes adultes de la ville pour contribuer à la transition à Ahuntsic-Cartierville, avec un esprit d'entrepreneuriat communautaire : restez à l'écoute!

L'encadré accompagnant cet article (voir ci-dessus) suggère des lieux d'apprentissage à Ahuntsic-Cartierville, si vous comptez y emmener vos étudiants, du primaire à l'université! JDV

JEUNES VOISINS

Le pouvoir de la musique



Adrian Ghazaryan | Chroniqueur

Au cours des derniers mois, j'ai eu beaucoup de temps libre en raison des vacances des Fêtes. Cette période m'a ainsi permis d'apercevoir un phénomène que je n'avais pas encore eu le temps de remarquer avant. Je parle dans ce cas-ci du pouvoir de la musique.

Dernièrement, j'ai passé beaucoup de temps à écouter de la musique de toutes sortes de genres. En me basant sur mon expérience personnelle, j'ai tiré la conclusion qu'en fonction du style de musique que j'écoute, mes émotions se font influencer par celle-ci.

Par exemple, quand j'écoute de la musique classique ou calme, je ressens une sensation de tranquillité et de repos. Cependant, une musique plus intense va me rendre plus motivé pour faire de l'activité physique, par exemple.

Je trouve ce lien de causalité assez intéressant en raison des avantages qu'il peut apporter. Effectivement, je pense que ce lien peut nous aider à mieux choisir quoi écouter selon les situations.

Dans un contexte d'entraînement, un bon choix de chansons peut nous aider à donner le meilleur de nous-mêmes ainsi que de nous permettre de nous motiver.

Pour conclure, la musique est un outil essentiel dans la vie et comprendre comment elle affecte notre humeur peut faire une différence significative au quotidien. JDV



HUÎTRES

À L'HONNEUR
12 / 20\$

Mercredi / jeudi
*tout le mois de février

www.lesturbain.com

ACTUALITÉS

Quand la sécurité des enfants est en jeu

Amine **Esseghir** | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Des parents se sont rassemblés devant l'école La Visitation pour demander plus de sécurité autour des établissements scolaires. Ils prenaient part à la manifestation nationale du 24 janvier pour La sécurité autour des écoles.

Des rassemblements similaires ont eu lieu autour de plusieurs autres établissements dans l'arrondissement.

Plus tôt en décembre, Nadine Benny, une mère de deux enfants qui fréquentent l'école La Visitation, manifestait quasiment seule sur le boulevard Henri-Bourassa pour attirer l'attention des automobilistes à un passage pour piétons. Elle prenait part au mouvement Pas une mort de plus, déclenché après le décès de la jeune réfugiée ukrainienne Mariia Legenkovska, 7 ans, happée mortellement le

13 décembre sur le chemin de l'école, dans le quartier Centre-Sud. Cette affaire avait attiré l'attention des médias de tout le pays.

Le 10 janvier, quelques semaines plus tard, une brigadière scolaire était fauchée par une automobiliste à l'intersection de l'avenue Papineau et de la rue Prieur, heureusement sans être grièvement blessée.

«C'est un endroit où il y a des panneaux d'arrêt, des feux de circulation, des marquages au sol et même une brigadière. Pourtant on y voit quand même des comportements dangereux. La signalisation ne suffit pas pour protéger», observe Mme Benny.

Isabelle Gaudreault a un enfant en cinquième année, aussi à l'école La Visitation. Elle a choisi, il y a 17 ans, de résider à Ahuntsic et elle a vite réalisé que la sécurité des enfants sur la route était un enjeu.

BALADO

Sur le même sujet, écoutez le reportage sonore, signé par Caroline Kunzle, ici : bit.ly/40jJWgo



Manifestation devant l'école La Visitation. (Photo : François Robert-Durand, JDV)

«Quand j'ai emménagé, les anciens propriétaires de ma maison venaient de perdre leur fils en traversant l'avenue Papineau. J'ai l'impression que l'histoire se répète continuellement», regrette-t-elle.

Que faire?

Présent à la manifestation, Jérôme Normand, conseiller de Sault-au-Récollet, sait qu'il y a des problèmes de sécurité qu'il faut absolument régler.

«En novembre, j'ai emmené le commandant du poste 27 de la police de quartier faire une marche exploratoire dans le quartier. Je lui ai présenté trois points chauds où on souhaite une présence active de policiers», mentionne l' élu.

Il cite les intersections Prieur et Papineau, Tâché et Henri-Bourassa Est, ainsi qu'Olympia et Fleury. Il y en a d'autres à sécuriser, certes, mais celles-ci devraient l'être en priorité.

M. Normand plaide aussi pour la coercition qui viendrait en appui à toutes les autres mesures.

Signalons que le parc automobile n'a cessé d'augmenter dans la région métropolitaine ces dernières années.

Alors que M. Normand fait ce constat pour le JDV, il est à quelques mètres de l'avenue Papi-

neau, qui draine des milliers d'automobiles venant de la couronne nord de Montréal. Il s'interroge sur l'utilité des mesures, face à un flot ininterrompu de véhicules.

Un constat partagé en partie par Haroun Bouazzi, député provincial de Maurice-Richard. «C'est mathématiquement prouvé : moins il y a de voitures, moins il y a d'accidents. L'équation est simple», relève ce dernier.

Pour le député, il y a urgence à freiner l'étalement urbain et à augmenter l'offre de transport en commun, en plus de réduire le nombre de voitures sur les routes.

«Il y a un manque de vision et peut-être un manque de connaissance du terrain. C'est assez incroyable que le gouvernement du Québec ne pense pas que c'est en partie de sa responsabilité d'augmenter le financement de la Société de transport de Montréal (STM), pour qu'elle puisse minimalement maintenir la même offre que ces dernières années», note-t-il.

Un transport en commun plus efficace encouragerait les automobilistes à laisser leurs autos au garage, au lieu d'encombrer les routes. JDV

Atelier sur
L'ESTIME DE SOI

TOUS LES JEUDIS

DU 16 FÉVRIER AU 6 AVRIL 2023
13:30 - 15:30

8 SESSIONS
Découvrez qui vous êtes réellement à travers des activités variées, amusantes et interactives.

Avec
Samantha & Tania
Intervenantes psychosociales

Appelez pour vous inscrire
(514) 388-0980

CENTRE DES FEMMES SOLIDAIRES ET ENGAGÉES
1586 Rue Fleury E #100, Montréal, QC H2C 1S6

DOSSIER URBANISME

Un arrondissement sous pression



Stéphane Desjardins | Rédacteur en chef

Quand on parle d'embourgeoisement (ou gentrification), on pense souvent au Plateau-Mont-Royal, à Villeray, à Verdun, à Hochelaga-Maisonneuve ou à Rosemont. Rarement à Ahuntsic-Cartierville. Il faudra changer notre fusil d'épaule.

Entendons-nous : l'embourgeoisement est un processus par lequel les habitants d'un secteur pauvre de la ville sont chassés par des gens plus riches, attirés par l'abordabilité des logements et le caractère branché du quartier. Les nouveaux habitants attirent des commerces haut de gamme et la spirale est enclenchée. On n'en est pas là chez nous, mais des maisons qui se vendent à un million se multiplient. C'est un signe.

Notre arrondissement est l'une des premières banlieues de Montréal et, encore plus important, l'un des premiers villages historiques avec le Sault-au-Récollet. Nos paysages urbains sont typiques de Montréal : des quartiers diversifiés, souvent des anciens villages, où les endroits superbes se trouvent souvent spoliés par de véritables verrues urbaines.

Depuis quelques années, Ahuntsic-Cartierville subit de la pression générée par le marché immobilier, notamment par la présence du métro. Mais lorsqu'on entend un député fraîchement élu (Haroun Bouazzi, pour ne pas le nommer) affirmer qu'il n'a peut-être pas les moyens d'acheter dans son nouveau comté, ça laisse songeur. Même si la hausse récente des taux d'intérêt a stoppé net la surchauffe immobilière, les prix ne se sont pas effondrés.

Résultat : de vieux immeubles et des terrains situés stratégiquement près des grands axes de transport demeurent convoités.

Cette effervescence immobilière pourrait menacer, à plusieurs endroits, l'intégrité et l'harmonie de la trame urbaine. Et les récentes transformations constatées ici et là n'augurent rien de bon pour le patrimoine bâti.

Paradoxalement, elle incite certains propriétaires à laisser leurs bâtisses à l'abandon. Nous vous offrons ainsi une liste des pires immeubles de l'arrondissement dans ce dossier. Nous avons aussi interrogé leurs propriétaires.

Enfin, le patrimoine semble souvent sacrifié à l'aune du profit. Ses défenseurs accusent les élus de ne pas se démenier assez pour le patrimoine. Nous faisons la lumière sur ces enjeux en compagnie des défenseurs, des élus et d'experts du patrimoine.

Rencontrée récemment par le JDV à l'occasion d'un livre d'entretiens, l'ex-directrice du Devoir et ex-grande patronne de la Grande bibliothèque, Lise Bissonnette, a glissé quelques commentaires sur la gestion du patrimoine dans l'arrondissement.

« On continue à bâtir des édifices désincarnés en brique synthétique, des horreurs de faux châteaux qui détonnent dans l'environnement, dit-elle. C'est indigne d'un pays civilisé. Il a fallu deux décennies avant qu'on puisse conserver le poste de pompiers de Bordeaux, le seul immeuble civique de style beaux-arts dans notre coin de la ville. Et on en a fait des condos. On dirait qu'on ne s'intéresse pas à cette question à l'arrondissement. » JDV



Lise Bissonnette, ancienne journaliste, habite Ahuntsic-Cartierville depuis 1979. Rendez-vous sur le Web pour lire notre entrevue : bit.ly/3Yap8FR (Photo : François Robert-Durand, JDV)

Chronique des élu(e)s

L'année 2023 débute en grande pompe à l'arrondissement. Non seulement les installations hivernales et la programmation d'activités pour la saison sont prêtes, mais c'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que nous avons inauguré le nouveau Centre culturel et communautaire de Cartierville. Lisez notre chronique pour en découvrir davantage!

Inauguration du Centre culturel et communautaire de Cartierville

Le 17 janvier dernier a eu lieu l'inauguration du Centre culturel et communautaire de Cartierville au 12225, rue Grenet en compagnie de la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, ainsi que les Sœurs de la Providence, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour. L'ouverture de cet établissement a permis à 12 organismes à but non lucratif de s'y installer pour poursuivre leurs activités quotidiennes. On y retrouve également une boutique écologique, une cuisine communautaire, un bistro, une friperie, un jardin de production alimentaire, deux centres de la petite enfance, des salles de co-travail, de réunion et d'activités ainsi que La Maison de quartier. Cette dernière est un projet porté par le Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC). C'est une immense fierté d'avoir un tel établissement dans notre arrondissement!

Les portes ouvertes ont eu lieu le dimanche 29 janvier. Bienvenue à toutes et à tous!

Programmation hivernale d'Ahuntsic-Cartierville

L'arrondissement et ses partenaires vous offrent une variété d'activités à pratiquer durant la période hivernale. Que ce soit au chaud dans nos bibliothèques, à l'extérieur dans nos parcs, la pratique d'activités sportives, culturelles et éducatives dans Ahuntsic-Cartierville est offerte pour tous les âges et pour tous les goûts! Consultez la programmation offerte par nos partenaires ainsi que la liste d'idées d'activités à faire dans l'arrondissement durant l'hiver sur notre site internet : montreal.ca.

L'arrondissement vous propose également quelques festivités durant le mois de février afin de célébrer l'hiver en famille, entre amis et avec votre voisinage. Des activités extérieures, mais également intérieures, seront au rendez-vous dans le cadre de ces fêtes d'hiver.

- Le 10 février de 17h30 à 21h au parc Berthe-Louard organisé par notre partenaire les Loisirs Sophie Barat.
- Le 18 février de midi à 16h au parc Basile-Routhier organisé par notre partenaire GUEPE.

Rappel sur le déneigement

Les bordées de neige se multiplient et l'hiver est loin d'être terminé. Sachez que les équipes qui s'occupent du déneigement sur le terrain travaillent d'arrache pied pour vous offrir les meilleurs services possibles. Nous vous invitons à visiter notre site internet (bit.ly/3kVgg8t) afin d'en apprendre davantage sur les opérations de déneigement à Montréal, ainsi qu'à consulter la carte (bit.ly/3wLWghD) des opérations en période de déneigement pour savoir quand votre rue sera déneigée.

Nous vous rappelons qu'il est défendu dans Ahuntsic-Cartierville de déposer la neige provenant d'une propriété privée sur le trottoir, dans la rue, sur une place publique ou dans une ruelle. Pour vous procurer un permis de déneigement, rendez-vous sur le site internet de l'arrondissement.

Budget participatif de l'arrondissement 2023

Plus que quelques jours pour vous inscrire aux ateliers de priorisation des idées et de développement des projets du budget participatif!

Inscrivez-vous aux ateliers des 7 et 11 février sur la plate-forme realisonsmtl.ca pour discuter des projets qui pourraient changer votre milieu de vie.

Prochain conseil d'arrondissement : 13 février 2023

La prochaine séance du conseil d'arrondissement aura lieu le lundi 13 février 2023 à 19 h à la salle du conseil d'arrondissement située au 555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage. Pour poser une question en personne lors de la séance, veuillez vous inscrire entre 18h30 et 19h au registre disponible à l'entrée. Vous pouvez aussi envoyer une question à l'avance (avant 9h, le 5 décembre) en remplissant le formulaire disponible sur le site web de l'arrondissement. Vous trouverez aussi sur le site internet tous les détails relatifs à cette séance et les liens pour y assister par webdiffusion.



Émilie Thuillier
Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville

Pour nous joindre : 514 872-2246



Effie Giannou
Conseillère de la Ville, district de Bordeaux-Cartierville



Nathalie Goulet
Conseillère de la Ville, district d'Ahuntsic



Jérôme Normand
Conseiller de la Ville, district du Sault-au-Récollet



Julie Roy
Conseillère de la Ville, district de Saint-Sulpice



DOSSIER URBANISME

Le nouveau mange-t-il doucement l'ancien ?

Amine **Esseghir** | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Au 10 147, av. Péloquin, une maison de type shoebox a été «avalée» par une nouvelle construction. (Photo : François Robert-Durand, archives JDV)

Les constructions récentes en secteur patrimonial ne laissent personne indifférent. Est-ce une évolution normale ou une tendance urbanistique à proscrire ?

Des militants qui défendent le bâti patrimonial à Ahuntsic-Cartierville observent, parfois découragés, que les permis de construction sont donnés à des projets sans considération du milieu historique dans lequel ils s'intègrent.

Architecte à la retraite qui a choisi de vivre dans le Sault-au-Récollet, Jocelyn Duff est souvent de tous les combats pour la préservation du patrimoine bâti à Ahuntsic-Cartierville. Il s'exprime fréquemment sur les médias sociaux, mais aussi dans les médias traditionnels.

«Quand c'est rendu que je me déplace au Comité de démolition c'est un pas de plus pour interpellier les élus. Mais l'action n'est pas seulement de questionner les élus, c'est aussi de sensibiliser mes concitoyens», indique-t-il en entrevue avec le JDV.

Pour lui, les outils réglementaires dont dis-

posent les maires, mairesses ou conseillers sont suffisants pour permettre la protection du patrimoine bâti. Le problème, selon lui, se situe ailleurs. «L'arrondissement a une responsabilité, on le remarque. Mais ça le dépasse parfois», observe-t-il.

Experts ou démolisseurs ?

Il pointe du doigt le Conseil du patrimoine de Montréal qui, selon lui, donne un avis qui va à contresens de ce qu'il faudrait accepter en ce qui a trait aux nouvelles constructions. Il cite en exemple la maison construite au 1961, boulevard Gouin Est, en remplacement d'un garage ancien. Selon lui, elle ne s'intègre pas dans la trame villageoise autant par sa forme, ses dimensions ou ses matériaux. Notons que les travaux sont menés de manière tout à fait légale.

«Ils [les élus de l'arrondissement] sont influencés par le Conseil du patrimoine qui dit, "vous faites une rupture et c'est extraordinaire", commente-t-il. Le principe adopté est de ne pas

copier le passé quand se fait un nouveau projet.

«Ils [le Conseil du patrimoine] ont même donné un nom à ça : contraste complémentaire. C'est du jamais vu ! Si nous sommes rendus à donner un nom, cela devient dangereux. Cela signifie qu'ils ne savent probablement pas ce qu'il faut intégrer dans un quartier ancien ou même existant», regrette-t-il.

Il faut souligner toutefois que le Conseil du patrimoine de Montréal plaide dans ses rapports et avis pour la conservation de l'ancien. Selon cet organisme, on ne doit permettre la démolition et le remplacement que dans des cas extrêmes, lorsque la vieille bâtisse est irrécupérable.

Pour Jocelyn Duff, il y a tout de même encore du travail à faire pour informer et éduquer la population. «Les propriétaires font des changements, peut-être qu'ils ne sont pas bien informés», mentionne-t-il.

Il y a aussi les citoyens en général, qui auraient du mal à distinguer entre ce qui est beau et ce qui ne l'est pas. Où est la frontière ? Ce n'est pas



Jocelyn Duff, architecte à la retraite et défenseur du patrimoine. (Photo : courtoisie)

aussi limpide que ça. Il reste que la question de la préservation du patrimoine concerne tout le monde. «Si je suis tout seul, ben moi je n'irai pas plus loin», admet Jocelyn Duff.

Des règlements plus forts

Une autre figure de la défense du patrimoine à Ahuntsic-Cartierville, Jacques Lebleu (voir entrevue, *Belle rencontre*), se distingue dans plusieurs débats concernant des chantiers controversés lancés ces dernières années dans l'arrondissement. Pour lui, l'administration au pouvoir à la Ville, Projet Montréal, n'a pas de passion pour le patrimoine.

«Ce n'est pas une révélation, Mme Thuillier peut être fâchée, mais je pense que c'est l'exception en ce qui concerne l'administration de la mairesse Valérie Plante. Il y a une crainte de ne pas avoir l'air assez inclusif quand ils s'adressent à quelque chose qui est trop associé au patrimoine québécois», soutient M. Lebleu.

C'est ce qui expliquerait, selon lui, ces ruptures observées récemment avec les nouvelles constructions dans Sault-au-Récollet. «Il faut que les règlements qui s'appliquent strictement aux nouvelles constructions obligent à respecter le patrimoine dans lequel elles s'insèrent. Ce n'est pas le cas ce moment. Dès la minute où tu as un permis de démolition, tu peux faire ce que tu veux», note-t-il.

Pour lui c'est un point de divergence majeure avec l'administration, d'autant, souligne-t-il, que cela se passe ainsi depuis les années 1950. «Ça n'a pas tellement changé depuis qu'on a fait le règlement de zonage», conclut-il. JDV

DOSSIER URBANISME

Utiliser les bons outils



Amine **Esseghir** | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Pour Claudine Déom, professeure à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, les villes, arrondissements, municipalités possèdent des moyens légaux et réglementaires assez efficaces pour protéger leur patrimoine architectural quand il n'est pas classé. Cependant, il faudrait peut-être dépasser le seul argument historique ou esthétique dans la conservation du vieux bâti.

«Quand on parle des outils-là, on parle de la loi sur le patrimoine culturel et de la réglementation municipale», souligne-t-elle.

Elle sait de quoi elle parle. Mme Déom est responsable de la maîtrise en aménagement, option conservation du patrimoine bâti. Elle mentionne la Loi sur le patrimoine culturel qui est certes de compétence provinciale, mais qui peut servir le palier municipal.

«Depuis 1985, les municipalités ont le droit de s'en prévaloir pour protéger des lieux qu'elles considèrent être patrimoniaux pour des raisons qui ne sont pas l'esthétique, l'architecture, l'association à un personnage ou à un événement important», explique-t-elle.

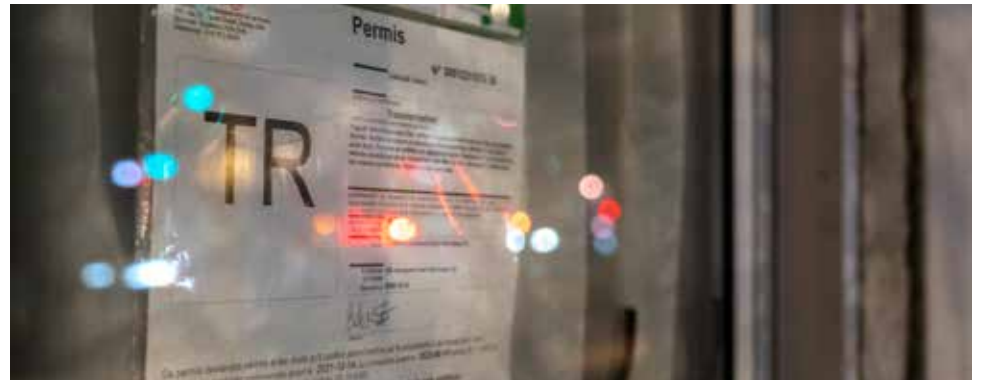
Cela permet de protéger notamment des éléments qui ne sont pas classés. C'est un outil utile pour des situations où l'intérêt patrimonial ne saute pas aux yeux.

«C'est un petit peu difficile dans le domaine de la conservation ou du patrimoine, lorsqu'on entre dans ces zones où l'on peut se questionner sur des bâtiments ou des ensembles de bâtiments qui n'ont pas nécessairement une valeur clairement avouée, facile à comprendre et à appréhender. D'autant plus qu'ils constituent en grande partie ce qui fait notre tissu urbain», relève Mme Déom.

Cela vaudrait pour une maison shoebox, par exemple, dont on ne perçoit pas immédiatement la valeur historique ou architecturale.

«Quand on parle de l'église de la Visitation, que l'on soit catholique ou pas, que l'on soit jeune ou vieux, il y a certainement moins d'efforts à investir pour nous convaincre d'une perte collective en termes de produit culturel si jamais cette église-là, et je ne peux pas être prophète de malheur, venait à disparaître», illustre-t-elle.

Il y a aussi des textes légaux au niveau municipal qui servent aussi à baliser le dévelop-



Permis de transformation au 355-361, Henri-Bourassa Est. (Photo : François Robert-Durand, JDV)

pement urbain et qui peuvent avoir un effet protecteur sur les aspects patrimoniaux.

«Il y a une réglementation d'urbanisme qui est un petit peu plus qualitative et elle est souvent employée dans les arrondissements», dit-elle en évoquant le Plan d'implantation et d'intégration architecturale, le PIIA. L'arrondissement d'Achimsic-Cartierville en possède un.

«Il est utile pour protéger et intervenir, mais il ne s'agit pas de protéger dans le sens de ne plus toucher. C'est intervenir avec un respect

des caractéristiques du tissu et la réglementation qui est en vigueur», précise-t-elle.

Ce règlement détermine, selon les secteurs, comment mener les interventions pour entretenir une bâtisse. Cela peut toucher autant à la couleur de la peinture des murs qu'à la forme d'une fenêtre ou la nature des matériaux de construction. Il s'agit de respecter un certain nombre de critères et ceux-ci sont expliqués aux citoyens quand ils vont demander un permis. JDV

Et si c'était une question d'écologie?

Ce qui navre beaucoup les défenseurs du patrimoine, ce sont les démolitions pour construire plus grand et plus moderne.

Mme Déom plaide pour une prévention qui évite les démolitions, non seulement sous l'angle de la protection du bâti historique, mais aussi du point de vue la préservation de l'environnement.

«Je pense qu'il est essentiel de se poser des questions. Est-ce que le gaspillage est requis? Est-ce que la démolition est nécessaire? Je ne suis absolument pas en train de dire que tout est important sur le plan de la culture, de l'histoire ou de l'esthétique. Je ne dis pas dire que tout est d'intérêt patrimonial. Mais je pense que nous vivons dans un monde où il faut se demander si c'est encore bon», expose-t-elle.

Elle plaide pour une approche qui intègre la valeur écologique dans l'acte de conserver le vieux bâti, alors que ce qui se dit au sujet de la crise climatique devrait inciter les gens à arrêter de remplir des espaces et envoyer des bâtiments au rebut.

«Quand on démolit une maison, même si elle n'a pas une valeur architecturale retentissante, c'est de l'énergie intrinsèque qui est gaspillée. Par ailleurs, on va reconstruire; cela veut dire du béton, de l'acier, vraisemblablement de l'aluminium. Cela représente beaucoup de consommation de ressources», développe-t-elle.

La prévention des démolitions et la préservation du cadre bâti relèveraient alors de la protection de l'environnement. Un sacré changement de paradigme. JDV

bonneau
chocolatier

Appellez-nous pour commander
votre gâteau de la St-Valentin
514 419-7892

69, rue Fleury O. / chocolateriebonneau.ca

DOSSIER URBANISME

Les (bonnes) intentions des élus, les limites des règlements

Amine **Esseghir** | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Quand on lui demande si les outils réglementaires et légaux existants sont suffisants pour protéger adéquatement le patrimoine bâti non classé, la mairesse d'Ahuntsic-Cartierville, Emilie Thuillier, considère qu'il y a deux réponses complémentaires.

La première est simple. Ces règles sont efficaces quand les gens demandent des permis. La seconde est plus complexe.

« Il y a des gens qui font des travaux sans faire de demande de permis. On arrive moins bien à les contrôler », observe-t-elle. Des situations se révèlent quand un inspecteur passe devant la bâtisse et observe des changements.

« Il y a aussi les cas où les gens ne font pas d'entretien et laissent la maison se dégrader.

Dans ce cas précis, nous n'avons pas d'outils réglementaires pour que l'arrondissement intervienne et exige d'un propriétaire privé qu'il fasse des travaux », regrette-t-elle. Il faut que le lieu soit considéré comme insalubre pour que l'immeuble menace de s'effondrer sur la voie publique. Toutefois, la Ville de Montréal devrait se doter bientôt d'un règlement plus sévère concernant l'entretien.

Pourtant, dans un cas précis où la réglementation a été jouée avec tous ses atouts, une vieille maison, qui avait son importance historique, n'a pas pu être sauvée. L'épisode qui aura marqué ces dernières années les esprits, c'est certainement celui de la maison de type shoebox au 10147, avenue Péloquin. (voir la photo en p.18) Aujourd'hui, la petite demeure a disparu aux yeux des passants. Or, légalement, elle n'a jamais été démolie.

Le nouveau propriétaire qui a construit un immeuble de trois condos sur ce site a tiré profit d'une règle en urbanisme qui autorise les transformations si moins de 50 % de l'ancien bâtiment est préservé. La moitié de la shoebox est toujours là, enfermée dans le sarcophage de la nouvelle construction. Dans ce cas précis, il est difficile de reprocher quoique ce soit aux élus. Ils sont allés jusqu'au bout de ce que leur permettait la législation municipale.

En mai 2020, le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement avait refusé la demande de démolition pour cette maison. La demande d'appel de la décision, déposée par le propriétaire, a donné lieu à un conseil d'arrondissement extraordinaire qui, un mois plus tard, a confirmé la décision.

Même si elle ne payait pas de mine aux yeux

d'un promoteur, cette shoebox était l'un des derniers témoins des propriétés acquises par la classe ouvrière dans la première moitié du 20^e siècle, dans ce secteur.

« Comment faire en sorte qu'une démolition de moins de 50 % d'un bâtiment ne tire pas vers une transformation extrême comme celle-là ? » s'interroge la mairesse Emilie Thuillier. Réduire le taux à moins de 50 % semble évident, mais ce n'est pas forcément la réponse la plus efficace. Ce qui est considéré patrimonial par certains ne l'est pas pour d'autres, et la valeur historique, culturelle ou architecturale peut ne pas être la maison en entier, mais seulement une de ses composantes ou bien son aménagement paysager.

« Une maison de base qui a été construite en 1990, parce que c'est une maison d'architecte,

journaldesvoisins.com

Journal communautaire d'Ahuntsic-Cartierville

Faire un don au JDV c'est investir dans un journalisme de qualité et de proximité. Votre média contribue ainsi à nourrir le sentiment d'appartenance à la communauté d'Ahuntsic-Cartierville!

Vous pouvez également devenir membre pour 20 \$ année.

Vos contributions seront admissibles à un reçu d'impôt.

COUPON

NOM :

ADRESSE :

COURRIEL :

☐ JE VEUX DEVENIR MEMBRE
(20 \$)

☐ JE VEUX M'ABONNER
À L'INFOLETTRE
HEBDOMADAIRE

JE FAIS UN DON DE :

- ☐ 5 \$
☐ 15 \$
☐ 50 \$
☐ 100 \$
☐ 500 \$
☐ AUTRE MONTANT (___ \$)

À retourner avec votre paiement par chèque à :

Journaldesvoisins.com
10780, rue Laverdure
Montréal (Québec) H3L 2L9

OU 
Scannez ici
et payez directement en ligne!



Le vieux survit à côté du neuf

Même si elles ont suscité de la grogne, les nouvelles constructions dans le secteur patrimonial du Sault-au-Récollet n'ont pas été autorisées au mépris de la réglementation, assure la mairesse d'Ahuntsic-Cartierville, Emilie Thuillier, en entrevue avec le JDV.

«Il est certain que chacun peut avoir sa propre vision des choses, mais il y a des experts en patrimoine, partout dans le monde, qui s'accordent sur une chose : on ne doit pas faire de la reconstruction à l'identique», indique-t-elle. Cela permet de comprendre pourquoi de nouvelles constructions dans le Sault-au-Récollet ont suscité questionnements et surprises.

Que les lignes soient trop modernes au goût de certains ou que les formes ne rappellent pas les maisons centenaires à proximité, cela ne signifie pas que la réglementation a été foulée au pied.

«La seule exception dans notre arrondissement a été la Maison du peintre. Tous les experts, dans les comités, au Conseil du patrimoine, nos gens à la ville, disent que ça valait quand même la peine de reconstruire à l'identique même si on a fait disparaître la vieille maison», souligne Mme Thuillier.

Cette maison, située au 2124, boulevard Gouin Est, est la reconstitution de l'ancienne bâtisse de type boomtown du début du 20^e siècle, qui fut la résidence du peintre automatiste André

Turpin. La maison originale était en ruine et a été entièrement démolie en 2015. Après un âpre débat, le nouveau propriétaire l'avait reconstruite à l'identique pour préserver la trame paysagère du quartier.

«Le site est patrimonial, mais nous ne sommes pas dans un musée. Il y a un consensus scientifique, toutes les nouvelles bâtisses, même dans le site de l'ancien village de Sault-au-Récollet, seront des constructions du 21^e siècle. Parce que c'est exigé par les experts», a martelé la mairesse.

Des choses modernes cohabitent et voisinent des choses anciennes. Il faut reconnaître qu'au fil des siècles, les maisons du village historique ne sont pas de la même période, elles ne se ressemblent pas et témoignent chacune de son époque.

«On peut très bien le faire. Il faut voir la pyramide du Louvre, c'est exactement ça. C'est un geste contemporain dans un endroit patrimonial. Dans le village de Sault-au-Récollet, c'est la même chose», illustre-t-elle.

Quels repères alors pour intégrer les nouvelles constructions au milieu de l'ancien? Le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) devrait être beaucoup consulté dans ce cas.

Amine Esseghir

pourrait être considérée comme patrimoniale, et une autre de la même époque, non. Donc l'étiquette patrimoniale n'est pas aussi évidente à apposer. Les gens qui travaillent dans le domaine savent à quel point ce n'est pas simple. C'est pour cela d'ailleurs que pour certains projets, on fait ce qu'on appelle un énoncé d'intérêt patrimonial», souligne la mairesse.

La Ville de Montréal pourrait tout de même se doter bientôt de règlements avec plus de mordant en effectuant un inventaire de tout ce qui a été construit il y a 80 ans et plus. «À Montréal, c'est un travail gigantesque»,

observe la mairesse d'Ahuntsic-Cartierville.

Le projet de loi 69, adopté en avril 2021, oblige les municipalités à répertorier tous les bâtiments privés et publics datant d'avant 1940. «Le texte n'a d'ailleurs pas manqué d'être décrié par certains petits groupes, soulignant que tout ce qui a été bâti après 1940 n'est pas patrimonial. Certains citent l'exemple d'Habitat 67», relève Mme Thuillier.

Toutefois, cette loi permettra de déblayer le terrain pour mieux protéger une grosse partie de ce qui est patrimonial. JDV



La maison du peintre, située au 2124, boulevard Gouin Est, était tellement détériorée que Le bâtiment original a été démolie. (Photo : Philippe Rachiele, archives JDV)

LE CARREFOUR DE TES AMBITIONS PRENDS-LE !

Dans Ahuntsic Bordeaux-Cartierville, le Carrefour jeunesse-emploi vous offre les services suivants :

Recherche d'emploi • Études, formations, stages
Entrepreneuriat • Développement de projets
Accompagnement personnalisé

cje Ahuntsic
Bordeaux-Cartierville

514 383-1136
10794, rue Lajeunesse bureau 105
À deux pas de la station de métro Henri-Bourassa

Ça commence ici.
Carrefour jeunesse-emploi
Ahuntsic Bordeaux-Cartierville

cje-abc.qc.ca

DOSSIER URBANISME

Des histoires d'horreur

Textes : Jean-Paul **Dubreuil** | Rechercheur seniorPhotos : François **Robert-Durand** | Journaliste visuel

Le JDV a demandé à ses lecteurs quels étaient, selon eux, les édifices vacants qui faisaient affront à la qualité du paysage bâti. Les suggestions furent nombreuses et variées. Voici un florilège d'histoires d'horreur aux quatre coins du territoire.

Ahuntsic-Cartierville est un arrondissement qui possède une riche tradition architecturale et historique, un aménagement urbain de qualité dans une fort belle géographie baignée par la rivière des Prairies.

Malheureusement, comme partout ailleurs, des édifices mal entretenus, délabrés, barricadés jettent des touches de laideur dans un tissu urbain relativement homogène et agréable.

De plus, le patrimoine historique n'est pas toujours parfaitement respecté et il est parfois même méprisé.

Lorsque la qualité du paysage et du patrimoine est atteinte, ça devient rapidement un sujet d'intérêt public. C'est pourquoi le JDV a entrepris ce reportage que nous vous présentons aujourd'hui.

Méthodologie

Les informations de ce dossier proviennent de données publiques issues du Registre foncier de la Ville de Montréal, du Registre foncier du Québec, du Registraire des entreprises du Québec et du moteur de recherche sur les jugements de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

En janvier, nous avons écrit aux sept propriétaires des immeubles que nous avons retenus pour les prier de nous accorder une entrevue, question de leur permettre de faire valoir leur version sur l'état actuel de leur édifice. Nous voulions surtout qu'ils nous expliquent comment ils envisageaient leur réhabilitation. Un seul nous a répondu. JDV



▲ Cartierville

Immeuble : 5379, boulevard Gouin Ouest
Propriétaire : Timothy Polysos
Évaluation 2022 : 526 800 \$
Taxes 2022 : 11 994 \$

Le 29 juin 2007, Mme Lafontaine vend son commerce de fleurs à Mme Bouchoutos. Le 18 mai 2017, cette dernière vend l'édifice et le terrain à Timothy Polysos. Pour bien comprendre : le père de l'acheteur, Anthony Polysos, est notaire et prêteur. Dans ce dossier, il a agi en tant que notaire. De plus, à titre personnel, il avait précédemment prêté de l'argent à Mme Bouchoutos, la propriétaire qui a vendu au fils de M. Polysos. Ce prêt a, en partie, financé l'achat du fils. Tous les comptes de taxes sont expédiés à la résidence du père du propriétaire, le notaire Anthony Polysos. Le propriétaire (Timothy Polysos) possède également d'autres immeubles, par l'entremise de compagnies à numéro toutes localisées à la même adresse, celle de son père. Le propriétaire officiel, Timothy Polysos, n'a pas répondu à nos demandes d'entrevue.



Cartierville

Immeuble : 12 264, rue Cousineau
Propriétaire : George Soulban
Évaluation 2022 : 417 800 \$
Taxes 2022 : 2 561,26 \$

En 2008, Ira Christopoulos achète cette maison, rue Cousineau à Cartierville. En 2014, elle contracte une hypothèque de 205 000 \$ avec George Soulban. Le temps passe et Mme Christopoulos ne respecte pas les clauses spécifiques au paiement de cet emprunt. Le prêteur finit par la poursuivre. En septembre 2017, la cour ordonne une prise de paiement judiciaire rétroactive au 29 mars 2016. Mme Christopoulos est sommée de quitter la maison et M. Soulban en devient le propriétaire de plein droit. La maison n'est plus habitée depuis. M. Soulban est le seul propriétaire ayant répondu à nos questions. Il explique qu'il a proposé à l'arrondissement de démolir la maison pour construire un immeuble de huit logements. Le projet a été refusé parce que trop gros par rapport aux autres immeubles de cette rue. Il vient de mettre la maison en vente. S'il ne la vend pas d'ici quelques mois, il dit vouloir construire un autre immeuble plus petit et conforme aux normes de l'arrondissement. ▼



Ahuntsic

Immeuble : 339-341, boulevard Henri-Bourassa Ouest
Propriétaires : Angela, Anastasia Bairaktaris
Évaluation 2022 : 586 700 \$
Taxes 2022 : 8 298,04 \$

Le mauvais sort de ce local commercial a commencé en 2002. Son propriétaire, Dimitros Bairaktaris et ses filles ont voulu faire annuler le bail de l'épicier qui logeait, depuis plusieurs années, au rez-de-chaussée. Le locataire Najah Bouras et son partenaire voulaient se prévaloir de leur droit de renouveler le bail et ensuite de le transférer à un éventuel acheteur de leur commerce. L'affaire aboutit en cour en août 2002. La stratégie du propriétaire était, selon le juge, bien claire : se débarrasser du bail et de l'option de renouvellement pour louer lui-même à un nouveau locataire, à un prix beaucoup plus élevé. Devant le tribunal, M Bairaktaris fut complètement débouté. Cette cause (Bairaktaris v. 90477993) a fait jurisprudence et est citée dans les manuels de droit au chapitre de la validité et la crédibilité des témoignages. En 2004, les deux sœurs Bairaktaris héritent cette maison, au décès de leur père. Le nouveau locataire, un certain Rong Liu, faisait de bonnes affaires selon les voisins : le samedi après-midi, il baissait le prix de la bière et des clients venaient de partout, en voiture, pour s'approvisionner. Mais M. Liu, après les trois premières années de son bail, a dû renégocier un nouveau bail. C'est probablement au moment de cette renégociation, vers 2007, qu'il a quitté les lieux et que le local a été barricadé, selon les voisins immédiats.

Depuis 15 ans, les sœurs Bairaktaris paient les taxes municipales sans aucun revenu. En 2022, leur compte de taxes était de 8 298 \$.

Ahuntsic
Immeuble : 355-361, boulevard Henri-Bourassa Est
Propriétaire : Caroline Parent
Évaluation 2022 : 1 055 200 \$
Taxes 2022 : 9 529,58 \$

Yves Parent a acheté cette maison en 1974, au prix de 30 000 \$. Il est décédé en février 2018. Sa fille et unique héritière, Caroline, qui est architecte, est devenue officiellement propriétaire en juin 2018. Le 12 décembre 2020, elle a obtenu un permis de rénovation de la façade de l'édifice. Ce permis est encore affiché sur la porte. Tous les permis de rénovation sont soumis à un calendrier de début et de fin des travaux. Dans ce cas-ci, le permis était valide si les travaux commençaient avant le 14 décembre 2021 et se terminaient avant le 14 juin 2022. Or, les travaux se sont arrêtés en cours de route. En janvier 2023, plusieurs mois après l'échéance affichée au permis, le chantier est inactif. Selon l'article 39 du règlement 11-018 de la Ville de Montréal, le permis est donc périmé. ▼



Sault-au-Récollet
Immeuble : 2715, rue Fleury Est
Propriétaire : Xiao Zhang
Évaluation 2022 : 885 700 \$
Taxes 2022 : 5 202,78 \$

Ce terrain appartenait à M. Giovanni Ferrucci qui, de 1995 à 2016, le louait à la Coop Fédérée (aujourd'hui Sollio) pour y exploiter un poste d'essence. En 2016, ces activités ont cessé. Le propriétaire et un éventuel acheteur ont fait réaliser une expertise qui a confirmé la contamination du sol. En 2017, le gouvernement du Québec a transmis au propriétaire un avis de contamination. En octobre 2020, le terrain est vendu pour la somme de 800 000 \$ à M. Xiao Zhang. Le contrat de vente précise que l'acheteur est pleinement informé de la contamination, qu'il a pris connaissance du rapport d'expert et de l'avis de contamination. Aucun développement depuis l'achat. ▼



▲ **Sault-au-Récollet**
Immeuble : 2320, boulevard Henri-Bourassa Est
Propriétaire : Hugo Boucher-Laframboise
Évaluation 2022 : 933 800 \$
Taxes 2022 : 29 295 \$

En 1955, Petro-Canada achète le terrain de M. Guy Charbonneau pour la somme de 1 \$ et autres considérations (non précisées à l'acte de vente). Trente ans plus tard, en mai 1985, Petro-Canada revend le terrain. De 1985 à 1988, il change de mains à plusieurs reprises. Il est intéressant de noter que dans l'acte de vente de Petro-Canada de 1985 (ainsi que dans tous les autres qui suivent au fil des ans) les mots «contamination» ou «décontamination » n'apparaissent jamais. En 1988, M. Georges Bozian, son épouse Anahid Bas-madjian et Charles Bozian en font l'acquisition pour la somme de 750 000 \$. Leur activité consiste à louer des locaux à de petits commerces de proximité. Il y a quelques années, toutes les activités s'arrêtent soudainement. L'édifice est alors barricadé. L'an dernier, les trois propriétaires vendent à M. Hugo Boucher-Laframboise pour la somme de 1 400 000 \$. Ce dernier est le président de Première Immobilier, une firme spécialisée dans le développement immobilier, notamment dans les résidences pour personnes âgées (RPA). Cette entreprise possède des centaines de logements, dont 1 300 unités pour personnes retraitées à prix abordable, principalement situées dans la grande région métropolitaine. Cette entreprise possède également le Domaine Salaberry. M. Boucher-Laframboise projette-t-il d'ériger une RPA sur son terrain du Sault-au-Récollet ? Il ne nous a pas rappelés pour nous confirmer ses intentions.



À l'arrière, on aperçoit qu'une partie du toit s'est effondrée à la suite d'un incendie survenu il y a plusieurs années.
(Photo : Philippe Rachiele, JDV)

Ahuntsic
Immeuble : 100, rue Somerville
Propriétaire : Gouv. de l'Irak
Évaluation 2022 : 2 903 300 \$
Taxes 2022 : 29 378,46 \$

Cette ruine est bien connue des citoyens du quartier. En fait, sa réputation dépasse les limites de l'arrondissement et a fait l'objet de quelques reportages dans les médias, notamment dans ce journal. Construite en 1962 par l'un des frères Miron, de la célèbre cimenterie, elle est vendue au gouvernement de l'Irak pour 325 000 \$ en 1979. Le consul s'y installe avec sa famille. En 1980, la guerre Iran-Irak est déclarée. Au déclenchement de ce conflit, le consul et sa famille s'enfuient en pleine nuit. La maison est abandonnée depuis. Au fil des ans, la maison est dévalisée, vandalisée et brûlée. Pendant au moins 20 ans, elle est au centre de longues batailles juridiques, avec plusieurs poursuivants, dont le Koweït et la Ville de Montréal, pour non-paiement de taxes. Tous ces procès se sont réglés hors cour. En 2013, le nouveau consul de l'Irak à Montréal annonce que la maison, qui est considérée comme un bel exemple d'architecture moderne par certains experts, serait bientôt reconstruite. On attend toujours. Mais les taxes sont payées.▼

AINÉS ACTIFS

Claude Lalonde, autodidacte passionné du patrimoine



Anne Marie **Parent** | Journaliste et cheffe de pupitre Web

Le parcours de Claude Lalonde, Ahuntsicois né à Sainte-Scholastique (maintenant Mirabel), est tissé de rencontres et de conférences qui l'ont conduit à s'intéresser au patrimoine bâti, mais aussi à l'histoire des lieux qu'il habite et qui l'habitent.

Depuis 1966, Claude Lalonde a vécu dans plusieurs quartiers d'Ahuntsic-Cartierville : Nouveau-Bordeaux, Cartierville et maintenant Domaine Saint-Sulpice, ceinturé par le boulevard Crémazie et la voie ferrée au nord de la rue de Louvain (axe sud-nord), de la rue Saint-Hubert à l'avenue Papineau (axe ouest-est).

Formé en audiovisuel, M. Lalonde a fait carrière comme technicien aux événements

spéciaux à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 1973 à 2008. Il a pris plaisir à suivre les conférences portant sur l'architecture et le patrimoine bâti, notamment religieux. «Après avoir procédé au montage technique des salles, je restais durant les événements et parfois j'intervenais en posant des questions aux conférenciers», déclare celui qui se définit comme étant «autodidacte, sans formation particulière dans le domaine du patrimoine. Simplement une passion».

Au fil des années où sa curiosité lui fait approfondir ses connaissances du sujet, il se lie d'amitié avec plusieurs professeurs qu'il considère comme ses mentors, parmi lesquels Luc Noppen et Lucie K. Morisset, historiens de l'architecture et profes-

seurs au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM. «Je suis ravi qu'ils m'aient intégré à leurs projets», exprime l'autodidacte passionné de patrimoine.

Retraité de l'UQAM à l'âge de 54 ans, Claude Lalonde fait de la pige et du bénévolat depuis une quinzaine d'années, en offrant ses services comme superviseur ou assistant technique, ou encore comme responsable de l'équipe des bénévoles pour des séminaires, des conférences et des congrès à Montréal et un peu partout en province, principalement pour la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, pour la Société pour l'étude de l'architecture au Canada et pour de nombreux autres organismes.

Implication locale

En parallèle à ses engagements en audiovisuel, M. Lalonde s'implique au sein du Comité de mise en valeur de Saint-Scholastique, pour lequel il a effectué une recherche pour produire des panneaux de rue sur les 50 ans de Mirabel, en 2022.

Il s'est aussi impliqué au sein du Comité consultatif local de patrimoine et de toponymie de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à titre de membre citoyen, depuis 2016. «Nous participons au choix de noms de lieux dans l'arrondissement : nouvelles rues, nouveaux espaces publics, nouvelles

dénominations, etc.» Il précise qu'il faut regarnir la banque de toponymes à Montréal, car les lieux ne portent qu'environ 11 % de noms féminins.

Certaines dénominations sont à changer, notamment quand elles ont une connotation négative. Le Comité consultatif a par exemple travaillé avec Jérôme Normand, conseiller de Ville du district de Sault-au-Récollet, au dossier du Chemin des Sauvages, renommé en Sentier Tetewaianón :ni Iakoiánaka'weh (signifiant «des messagers»).



Aidez les aînés à socialiser, DEVEZ BÉNÉVOLE.

Accompagnez-les au cinéma, au restaurant ou à l'épicerie. Vous pourrez aussi leur rendre visite à domicile ou leur livrer un repas chaud. De belles actions bénévoles qui font du bien!

Entraide AHUNTSIC-NORD
Célébrez l'Entraide

10780, rue Laverdure, local 110
Montréal, Québec H3L 2L9

entraidenord.org | 514 382-9171



EN RAPPEL :

Retrouvez sur notre site Web l'épisode de notre balado consacré à Mme Gisèle Dupuis qui joue du piano chaque semaine au CHLSD Légaré ▼
bit.ly/3UesBkk

POUR NE RIEN MANQUER EN ATTENDANT LA PROCHAINE ÉDITION DU MAG PAPIER, ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE HEBDOMADAIRE ET RECEVEZ NOS ACTUALITÉS WEB DIRECTEMENT DANS VOTRE BOÎTE COURRIEL.





Claude Lalonde est très impliqué dans la défense du patrimoine dans l'arrondissement.
(Photo : François Robert-Durand, JDV)

C'est dans le cadre de son implication au sein de ce comité, auquel siège également Diane Archambault-Malouin, présidente de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS), que Claude Lalonde a appris l'existence de cet organisme dédié au quartier où il habite. Devenu membre bénévole, il a contribué à la recherche iconographique pour la murale du complexe sportif Claude-Robillard, illustrant le Domaine Saint-Sulpice et sa « fondatrice », Berthe Chaurès-Louard. Cette dernière est connue notamment pour avoir aussi fondé la première coopérative de consommation au Québec. Un parc porte son nom, rue Chabanel Est.

Au cours du même projet, M. Lalonde a aussi collaboré aux 10 panneaux d'information répartis à cinq endroits sur le territoire du Domaine, de même qu'au dépliant de la SHDSS, comprenant un plan des pistes cyclables, fruit de sa recherche.

Transmission de savoir

« Nous voulons élaborer une phase 2 de notre programme avec d'autres activités grâce à une subvention de la Ville-centre dans le cadre du programme "Patrimoines montréalais : une mise en valeur dans les quartiers", pour justement faire connaître notre quartier », assure M. Lalonde.

Il est également impliqué à la Société d'histoire d'Auntsic-Cartierville (SHAC) avec Jacques Lebleu, artiste multidisciplinaire, dans un projet de collecte de mémoires vivantes pour lequel des personnes racontent des tranches du passé de l'arrondissement dans la chaîne vidéo YouTube de la SHAC : bit.ly/3IRT5WC.

Par ailleurs, un autre projet s'en vient pour le printemps : « Nous avons obtenu du financement du site Musées numériques Canada pour le contenu visuel et auditif d'une série de 16 capsules vidéo animées par l'historien Stéphane Tessier, centrées sur les 300 ans des moulins de l'Île-de-la-Visitation. »

Contribuer à la société

Claude Lalonde a su développer une expertise par ses actions liées à son intérêt pour l'histoire et le patrimoine. « Si je peux résumer ma carrière et mon bénévolat, c'est pour les mêmes raisons : pour l'engagement et la transmission de connaissances. J'ai envie de laisser une trace, un legs. C'est ma petite contribution à la société. On pose des gestes sans vouloir se valoriser. On le fait tout naturellement. Il y a un élément qui me vient à l'esprit : les valeurs acquises et communiquées par nos parents d'abord, puis par notre instruction, c'est fondamental. » JDV



Abordable • Sécuritaire • Évolutive • Épanouissante • Familiale



Vivez Les Résidences Soleil



Appartements 1^{1/2} à 4^{1/2} abordables
autonomes, semi-autonomes ou unité de soins

- Balcon avec vue
- Entretien ménager aux 2 semaines
- Entretien literie 1 fois par semaine
- Réceptionniste et sécurité 24/24
- Personnel de soins disponible 24/24
- Électro et ameublement de base, si désiré
- Commodités, loisirs et activités de la résidence
- Et plus encore !

À partir de
1 100\$*
repas inclus

* Prix « À partir de », selon disponibilité et sujet à changement sans préavis. 01/2023. Projection du coût réel pour le client de 70 ans et plus, bénéficiant du crédit d'impôt maximal pour le maintien à domicile.

**Programmes exclusifs pour soutenir
et accompagner les aînés en résidence.
Profitez-en !**



Tous les aînés ont les moyens aux Résidences Soleil
c'est portes ouvertes
visitez-nous!

1 800 363-0663

Saint-Laurent - 115, boulevard Deguire

Être à l'écoute, c'est de famille chez nous.

residencessoleil.ca • info@residencessoleil.ca



Boucherville • Brossard • Sainte-Julie • Mont St-Hilaire • Sorel • Granby • Sherbrooke • Musée (Sherbrooke) • Laval
Plaza (centre-ville Montréal) • St-Léonard • St-Laurent • Dollard-des-Ormeaux • Pointe-aux-Trembles • Repentigny (en construction)

BELLE RENCONTRE

Quand le patrimoine rejoint l'environnement

Amine **Esseghir** | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Jacques Lebleu est photographe, artiste visuel, militant écologiste et, surtout, l'un des principaux personnages auquel on pense quand il s'agit de défendre le patrimoine bâti à Ahuntsic-Cartierville.

Il est aussi membre de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC). Il livre au JDV ses réflexions sur les enjeux de la préservation des anciennes bâtisses menacées dans l'arrondissement et explique comment le souci de la valeur historique rencontre la protection de l'environnement.

Journaldesvoisins.com (JDV) : Est-ce que les moyens légaux dont dispose l'administration municipale sont suffisants pour protéger les bâtiments historiques ?

Jacques Lebleu : Les protections accordées aux biens culturels patrimoniaux sont très inefficaces. La construction de maisons de ville sur la rue des Jésuites, dans l'aire protégée de l'église de la Visitation, et le chantier d'une nouvelle résidence à deux pas de la Maison du Pressoir, classée immeuble patrimonial du Québec, sont des exemples éloquentes. Les citoyens doivent donc s'intéresser de près aux règlements de zonage et ceux-ci doivent être rédigés avec une vision globale d'un secteur donné. Ils ne doivent surtout pas se borner à ce qui est permis sur un lot donné.

JDV : Comment faire évoluer les règlements pour qu'ils soient plus efficaces selon vous ?

JL : Il faut arriver à penser en fonction de



Jacques Lebleu lors de la marche « Un jardin sous la Métropolitaine ». (Photo : courtoisie, Mikaël Lebleu)

la collectivité. Le droit individuel exerce une trop forte préséance sur le bien commun. Un glissement vers le libéralisme social et économique se poursuit depuis 1980. Il faudrait arriver à préserver un noyau villageois de la même manière qu'on préserve des espaces pour des écoles et des parcs.

JDV : On a vu de nouvelles bâtisses se construire sur les restes de maisons anciennes qu'on a tenté de préserver. Comment faire pour éviter cela ?

JL : Les nouvelles constructions ne doivent pas échapper aux règlements en faveur de la

préservation du patrimoine. C'est une invitation ouverte à la démolition de ce qu'il nous reste.

JDV : Les règlements, notamment de zonage, semblent assez contraignants et assurent la protection du tissu urbain, que ce soit pour les alignements ou les hauteurs par exemple. Comment pourraient-ils évoluer ?

JL : Les règlements de zonage doivent prendre en considération les milieux écologiques et la lutte aux changements climatiques. Dans le cas du cœur villageois du Sault-au-Récollet, qui est aussi la porte

d'entrée du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, il serait de mise de limiter la présence des automobiles et de favoriser l'accès par transport collectif. Personnellement, je crois qu'il serait sensé d'imposer un maximum de places de stationnements par unité d'habitation et de proscrire l'ajout de nouvelles portes de garage en façade entre l'église de la Visitation et la rue de Lille.

JDV : Qu'est-ce qui, selon vous, devrait guider les nouveaux règlements ?

JL : La taille des maisons est en augmentation constante dans toute l'Amérique du Nord depuis les années 1960. Pendant la même période, la taille des ménages a diminué de moitié. Il serait temps de mettre des limites par secteur à la taille des résidences et de plutôt favoriser l'ajout de logements sur les mêmes lots afin de faciliter l'accès à la propriété et au logement. Ceci est applicable à des secteurs complets de tout l'arrondissement.

Je me demande d'ailleurs si l'arrondissement est le bon niveau administratif pour assurer la préservation du patrimoine. La multiplication des paliers de bureaucratie limite la capacité des citoyens à se faire entendre des fonctionnaires. Les instances qui prennent les décisions ultimes sont souvent inaccessibles.

JDV : Pourquoi les citoyens doivent-ils être encouragés à défendre le patrimoine ?

JL : Il ne faut jamais s'en remettre aux politiciens. JDV



ABONNEZ-VOUS AUX BALADOS DU JDV!

<https://journaldesvoisins.com/balado/>

CHRONIQUE ORNITHOLOGIQUE

Le Bruant fauve : touriste splendide



Jean Poitras | Chroniqueur



Le Bruant fauve est considéré comme un nicheur migrateur peu commun. (Photo : Jean Poitras)

Durant quelques jours, en novembre dernier, j'ai eu le plaisir d'avoir ce visiteur dans ma cour arrière. Je dis visiteur, mais on pourrait aussi dire touriste, puisqu'il ne se pointe dans nos régions que lors de ses migrations.

Le Bruant fauve (*Fox Sparrow, Passerella iliaca*) est classé dans le genre *Melospiza*, qui comprend aussi le Bruant de Lincoln, le Bruant chanteur, et le Bruant des marais.

Il présente une variété de plumages selon les régions de son aire nord-américaine, mais la forme « fauve » est celle que nous pouvons observer à l'est des Rocheuses.

Cet oiseau, d'une longueur de 18 cm, se remarque par sa longue queue rousse, ses zones grises et fauve sur la tête et le dos, ainsi que par sa poitrine blanche striée de taches rousses qui peuvent s'étendre jusqu'au ventre.

On note aussi deux minces bandes alaires blanches ainsi qu'un faible cercle oculaire. Son bec est bicolore, jaune dessous et gris dessus, avec une pointe noire. Des pattes brunes complètent le tout. Mâle et femelle ont un plumage identique.

Comportement et alimentation

Le Bruant fauve se nourrit d'insectes, de larves et de graines qu'il trouve au sol. Il débuse sa pitance en déplaçant les feuilles mortes d'une façon particulière. Il exécute un petit saut en projetant les feuilles vers l'arrière avec ses pattes. Le Tohi à flancs roux montre un comportement similaire.

Ce bruant est plutôt secret et farouche bien que son chant puissant révèle sa présence ; c'est un « Tuuüi-ti-tituu-touüi-izz » clair avec des variations. En période de nidification, le mâle chante du matin jusqu'au soir, perché dans un conifère ou un buisson.

Habitat et nidification

Il préfère de loin les régions d'arbustes ou de fourrés bas et denses, souvent inaccessibles pour l'homme, ce qui fait que son nid est difficile à repérer. Le célèbre ornithologue John James Audubon a été le premier à découvrir et à décrire un nid dans la région de Natashquan en 1833.

Ce genre d'habitat se retrouve au Québec dans les conifères rabougris et les forêts broussailleuses de la Côte-Nord, de certaines îles de l'estuaire du Saint-Laurent, dans les

massifs montagneux de Charlevoix, de la Gaspésie et à l'île Anticosti. La taïga et les forêts qui la bordent lui conviennent parfaitement.

Il construit son nid au sol bien à l'abri du feuillage, ou alors bas dans un buisson ou un petit arbre. Celui-ci est composé de mousses, de lichens et d'herbages et sera renforcé à la base par des brindilles s'il est construit en hauteur.

Il débute sa période de nidification entre la fin d'avril et la fin de mai. La femelle y pond de 2 à 5 œufs, qu'elle couvera seule pendant une douzaine de jours. Les oisillons demeurent une dizaine de jours au nid et sont nourris par les deux parents. Après l'envol, ils resteront dépendants des parents pendant encore trois semaines, ce qui nous mène au début d'août.

On croit le Bruant fauve monogame, mais on n'a peu de données sur ce fait ni sur sa longévité. Comme décrit précédemment, son habitat préférentiel le rend difficile à étudier.

Territoire et migration

Le Bruant fauve niche dans une large bande de forêt subarctique et de taïga, qui s'étend de Terre-Neuve et Labrador jusqu'à l'Alaska. Cette population est celle qui est de coloration rousse-fauve. Un autre groupe de sous-espèces plus grises niche quant à lui le long des Rocheuses.

La sous-espèce rousse migre en octobre et novembre vers le sud-est des États-Unis, du Texas à la Virginie sans toutefois inclure le centre et le sud de la Floride. Les sous-espèces grises se retrouvent en hiver le long de la côte du Pacifique, du Yukon au Mexique.

Dans la région de Montréal, c'est au printemps et en automne que l'on a plus de chances de l'observer. En vérifiant sur le site eBird, j'ai noté qu'en 2022, c'est à la fin d'avril et au début mai, puis durant les derniers jours d'octobre et les deux premières semaines de novembre que ce bruant a été signalé. Les deux occasions, distantes de quelques années, où j'ai pu le voir dans ma cour arrière, étaient effectivement en automne.

Une autre observation me vient en mémoire, effectuée au site viking terre-neuvien de l'Anse-aux-Meadows en début de juin 2017. Il se trouvait alors en plein dans son territoire et sa période de nidification.

Abondance et tendance

Selon l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, le Bruant fauve est considéré comme un nicheur migrateur peu commun. Il y a deux raisons majeures à cela ; la majeure partie de son territoire de nidification se trouve hors des zones étudiées par les équipes de l'*Atlas* et son habitat de prédilection se trouve difficilement accessible pour les ornithologues.

Par contre, en comparant les résultats compilés pour les deux périodes des *Atlas*, leurs auteurs en concluent que son aire est stable et que sa population serait peut-être en augmentation.

Tant mieux ! On aura peut-être l'occasion de l'observer au printemps ou à l'automne prochain ! JDV



NOS VOISINS VENUS DU VASTE MONDE

Cercles de paroles, une expérience libératrice



Hassan **Laghcha** | Journaliste indépendant

Parmi les initiatives interculturelles fort louables dans notre quartier, il faut souligner l'expérience des Cercles de paroles interculturels, que l'on doit à un partenariat entre l'organisme communautaire Concertation-Femme et les bibliothèques publiques de l'arrondissement.

Lancée en 2018, cette belle aventure a, au fil des rendez-vous, fini par mériter ses lettres de noblesse, en dépit de l'épineuse question de financement...

« La peur de l'inconnu, la peur de l'autre », « L'amour au temps de l'interculturel », « Le déconfinement de nos pensées », « Le racisme systémique, existe-t-il au Québec ? », « Ni d'ici ni d'ailleurs », « Les institutions ethniques et religieuses favorisent-elles

l'intégration ? » Tous ces thèmes ont été abordés dans ces Cercles avec la participation d'auteurs, chercheurs universitaires, anthropologues, romanciers, poètes, essayistes et journalistes. Ces rendez-vous interculturels, qui ont bénéficié jusqu'à mars 2021 d'un financement de Patrimoine Canada, se poursuivent en 2023, grâce à la détermination de ses vaillants animateurs et collaborateurs.

« Depuis la fin du financement, nous n'avons jamais arrêté cette activité. Concertation-Femme, les bibliothèques et les animateurs des cercles avons décidé de continuer d'organiser ces rendez-vous d'échange, en se partageant les frais », dit Maysoun Faouri, la directrice générale de Concertation-Femme. Elle précise que Cercle de paroles est l'un des volets du grand projet intitulé *À la rencontre de l'autre* qui a duré deux ans d'avril 2019

à mars 2021. Ce projet englobait d'autres activités telles que : la bibliothèque vivante, les ateliers sur les droits des citoyens, les valeurs de la société, entre autres.

Maysoun Faouri annonce que le prochain Cercle de paroles portera sur le thème du choix de carrière des jeunes issus de l'immigration. Il aura lieu au Café de DA le mercredi 15 février à 18 h 30, avec comme invité l'écrivain, résident d'Ahuntsic, Karim Akouche. Elle précise que le choix du thème découle du constat selon lequel la plupart des parents immigrants souhaitent que leurs enfants deviennent ingénieurs, médecins, pharmaciens, etc. ; le plus souvent sans égard ni à la passion de l'enfant ni à son profil et à ses compétences potentielles.

La vie de l'invité lui-même reflète cette problématique. Karim est titulaire d'une



Ateliers gratuits !

Pour les nouveaux arrivants.

8 février à 18h

Comprendre le système de santé au Québec

15 février à 10h

Conduire au Québec (SAAQ, assistance routière)

21 février à 9h30 et 7 mars à 18h

Visiter la bibliothèque Ahuntsic
Abonnement au réseau de bibliothèques

CANA

Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants

Informations :

luis.pineda@cana-montreal.org

Inscription :

canamtl.com/calendrier

En partenariat avec





Les Cercles de paroles interculturels représentent un inestimable espace de dialogue et d'échange.
(Photo : courtoisie, Concertation-Femme)

maîtrise en ingénierie. Mais, il a choisi de laisser tomber l'idée de faire carrière dans ce domaine pour consacrer sa vie à sa passion : l'écriture. Il vient de publier son nouveau roman *La musique déréglée du monde* (Éditions Druide). Son credo : la passion n'est point négociable ! Une rencontre qui risque d'être fort intéressante et qui sera suivie par d'autres rendez-vous en mars, avril et mai.

C'est dire la passion qui anime la belle équipe qui veille à l'organisation et à l'animation de ces Cercles interculturels : Maysoun Faouri, de Concertation-

Femme, Sylvie Payette, de la bibliothèque d'Ahuntsic, Lucie Bernier, ancienne directrice de la bibliothèque d'Ahuntsic, Claude Gravel, professeur d'histoire à la retraite, André Campeau, anthropologue, membre de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) et Michèle Blais, ancienne responsable de la communication à l'arrondissement.

Univers fascinant !

Pour Maysoun Faouri, les échos positifs des Cercles auprès du public plaident pour faire rayonner encore et encore cet espace de dialogue et d'échange. Voilà une expérience qui permet de libérer la parole et surtout invite à transcender tout ce qui nuit à la rencontre de l'autre : nos aprioris, nos malaises, nos convictions figées, nos préjugés, etc.

« Nous nous sommes inspirés d'une approche de dialogue ancestrale des peuples autochtones pour traiter des thèmes sensibles que plusieurs évitent d'aborder en public, par crainte de se faire traiter de raciste, de xénophobe ou de mal intégré, note la directrice. Chez Concertation-Femme, nous ne sommes pas des théoriciennes de l'interculturel, mais des femmes d'action. Nous croyons qu'il faut libérer la parole plutôt que de nous demander si son expression est convenable. »

Selon Maysoun, le travail communautaire est un univers fascinant où l'on peut développer toutes sortes d'activités socioculturelles, notamment dans un quartier qui rassemble plus de 80 origines culturelles différentes.

Soulignons que ces Cercles de paroles ont donné lieu à un recueil intitulé *À la rencontre de l'autre*, qui présente des comptes rendus résumés des quatorze rencontres qui se sont

déroulées entre 2019 et 2020. Ce recueil, disponible dans les bibliothèques du quartier, met en exergue les propos des participants et leurs histoires hautement significatives.

À ce propos, voici le témoignage de Ghada Krouachan, l'une des participantes à ces Cercles, exprimant son appréciation du recueil : « Quand j'ai reçu le recueil, j'ai été émerveillée devant ce chef-d'œuvre. Son aspect élégant et artistique m'a attirée au début, mais le contenu m'a touchée au plus profond de mon cœur. Dans ce recueil, et entre les lignes, j'ai retrouvé chacun des participants et participantes. J'ai senti la franchise et la sincérité dans leurs paroles, leurs histoires et leurs témoignages. J'ai savouré le pouvoir des mots qui peuvent changer notre perception de l'autre, nous aide à mieux le connaître et déconstruire les préjugés. N'est-ce pas vrai qu'on dit : les mots qui sortent du cœur entrent dans le cœur. J'ai lu la déception de quelqu'un et le bonheur de l'autre dans l'histoire de leur immigration (...) J'ai pensé aux rêves non réalisés d'un participant et l'espoir qui anime le cœur d'un autre pour un avenir meilleur. J'ai réalisé que dans la vie il n'y a pas des réponses, mais des histoires. » JDV

**SOUTIEN
ALZHEIMER**

**Pour les
proches aidants**
d'une personne atteinte
de la maladie d'Alzheimer.

*Laissez-nous vous écouter,
vous comprendre, vous informer
et vous guider.*

**514.508.7654
1.855.508.7654**
www.soutienalzheimer.com

ON EST DÉMÉNAGÉ !

**Prévention du crime
Ahuntsic-Cartierville**
est désormais situé au :

Centre culturel et communautaire de Cartierville
12225, rue Grenet, bureau 2507
Montréal H4J 2N7

Information: 514 335-0545
facebook.com/tandem.ahuntsiccartierville
tmac@tandemahuntsiccartierville.com
<https://www.instagram.com/preventionducrime.ac/>

Bienvenue aux clients de la friperie

Notre adresse :
12225 rue Grenet, Montréal, Qc, H4J 2N7

**Apportez-nous vos dons (vêtements,
meubles, articles de maisons etc),
ils seront grandement appréciés**

T : (514) 658-3126
Facebook : Friperie Cartier Émilie

LE COIN DES P'TITS VOISINS

Mes voisins bricolent un dinosaure



Lucie **Pilote** | Chroniqueure

Tu sais sans doute que les dinosaures ont disparu depuis très, très longtemps.

Plutôt que de te mettre à la recherche d'ossements fossilisés au parc, je te propose de bricoler un stégosaure. J'ai eu la chance d'être épaulée par mon voisin Arthur, 9 ans, et ma voisine Lori, 6 ans.

Pour fabriquer ton dinosaure, tu auras besoin du matériel suivant :

- Carton (boîte de céréales vide, par exemple)
- Carton de boîte à œufs vide
- Peinture, feutres ou craies de cire
- Ciseaux et colle

On commence ?



J'ai découpé (tu pourras, au besoin, demander l'aide d'un adulte) trois alvéoles dans la boîte à œufs. Elles représenteront les plaques sur le dos du dinosaure.



Une fois les parties sèches, à l'aide d'entailles sur le côté des alvéoles, Lori les insère sur le dos de son stégosaure. Les paléontologues croient que les plaques osseuses de ce dinosaure se poursuivaient jusqu'au milieu de la queue.



Arthur dessine sur un carton la silhouette d'un stégosaure en tenant compte de l'espace sur la ligne du dos pour y insérer trois alvéoles.



Enfin, Lori colle au bout de la queue des pointes de carton. Cette queue dotée de 4 à 10 pointes se nomme un THAGOMIZER. Nous venons tous les trois d'apprendre un nouveau mot : toi, le connaissais-tu ? Le thagomizer lui servira de moyen défensif contre les prédateurs. Bon bricolage,

Lucie

P.-S. : Voici les stégosaures de Lori et Arthur qui sont maintenant prêts à dévorer de grandes quantités de plantes et herbes. Et toi, à quoi ressemble le tien ? Envoie-nous une photo (redaction@journaldesvoisins.com) et nous la publierons peut-être ! JDV



SKATEBOARD BMX TROTTINETTE PATINS

OUVERTURE
DES PORTES
dès 10h



TARIFICATION
« JOURS FÉRIÉS »
APPLIQUÉE.



RELÂCHE SCOLAIRE 2023
Du 27 février au 3 mars

8931, avenue Papineau, Montréal
514 284-0051 • www.taz.ca • taz@taz.ca

Montréal

ECOPRATICO

La beauté et la longévité de la fonte



Julie Dupont | Chroniqueuse

Les casseroles et poêles en fonte noire existent depuis plusieurs centaines d'années (la fonte émaillée est plus récente... fin du 19^e siècle!) et ont souvent été transmises de génération en génération étant donné leur durabilité.

Avec l'arrivée de produits plus modernes (et considérés comme plus faciles à nettoyer), elles ont souvent été mises de côté, abandonnées dans des greniers ou sous-sols et même, parfois, jetées aux ordures!

Je me souviens que, petite fille, nous avions une poêle en fonte noire dans le tiroir de la cuisinière... comme bien d'autres familles! Ma mère l'utilisait peu, car elle la trouvait lourde, mais mon père aimait l'utiliser pour ses boulettes de hamburger de la fin de semaine! Ma mère utilisait une cocotte émaillée, blanche à l'intérieur et jaune à l'extérieur, avec de jolis motifs, pour sa sauce à spaghetti et ses mijotés.

À mon shower de mariage, dans les années 1980, je fus bien heureuse de recevoir en cadeau une batterie de cuisine de casseroles Le Creuset couleur orange volcanique, car elles avaient une très bonne réputation. Ma belle-maman nous donna sa poêle en fonte noire et ma tante Denise une jolie cocotte carrée en fonte émaillée, qu'elle n'utilisait pas (il y a quelques années, j'ai appris que c'était une L'Islet, fabriquée au Québec).

Elles ont servi!

Au cours de ces années à élever notre famille, nous avons utilisé intensément nos casseroles Le Creuset. Mais après plus de 30 ans de loyaux services, notre grosse cocotte avait perdu des petits morceaux d'émail à l'intérieur (elle avait peut-être été utilisée à feu trop fort). Comme j'avais entendu dire que ces casseroles étaient garanties à vie, j'ai fait des recherches et trouvé qu'il était possible de soumettre une réclamation auprès de la compagnie afin de la faire remplacer par une neuve (moyennant des frais). Ce que j'ai fait.

À la même époque, je suis tombée sur une recette de pain sans pétrissage, avec une



Un plat à gratin en fonte émaillée Descoware Markley qui sera utilisé en cuisine par plusieurs générations. (Photo : Julie Dupont, JDV)

belle croûte, qui se fait dans une cocotte préchauffée au four (une recette popularisée par un article du *New York Times* vers 2006) et j'ai commencé à la faire dans ma cocotte carrée L'Islet.

C'est en faisant ces recherches sur internet que je suis tombée sur une page Facebook créée par un Montréalais amoureux de la fonte, On aime la fonte!, à laquelle je me suis abonnée. J'ai alors découvert tout un monde, celui des fonteux, des connaisseurs et collectionneurs de fonte! Je ne connaissais de la fonte émaillée que Le Creuset... et j'ignorais qu'il y avait tant de marques et de qualité de poêles et casseroles en fonte noire et émaillée (certaines n'étant plus produites) : Cousance, Griswold, Wagner, Findlay, McClary, GSW, T. Eaton.co, Lisser, Lodge, Staub, L'Islet, etc. Au Québec, la fonderie Waterloo est toujours en opération et la Ferme Gélina vend des crêpières fabriquées au Québec (ainsi que de la farine de sarrasin).

Nouvelle génération

Entre-temps une de mes filles, partie en appartement, s'était découvert un grand intérêt pour les produits Le Creuset. Puis mon plus jeune s'est intéressé à ma poêle délaissée et a appris à la culotter de façon appropriée, afin qu'elle soit antiadhésive et agréable à utiliser!

Comme il allait partir en appartement, et que j'avais retrouvé le goût d'utiliser ma poêle, je me suis mise à la chasse dans les friperies. Je lui ai trouvé des poêles en fonte

noire et une crêpière Cousance, mais aussi quelques jolis morceaux pour moi... Dont une casserole ovale L'Islet et un très grand plat à gratin Descoware Markley en fonte émaillée jaune décorée de jolis dessins. Le même motif de cocotte que ma mère possédait quand j'étais petite!

Les casseroles en fonte noire et en fonte émaillée sont peut-être lourdes (dépendant de qui les utilisent), mais elles ont de grands avantages et sont évidemment écoresponsables puisqu'elles peuvent durer des générations. Plusieurs manufacturiers offrent d'ailleurs une garantie à vie.

La fonte permet une diffusion lente et homogène de la chaleur, avec peu de perte de liquides, et donne évidemment des mijotés très savoureux! Il paraît que le grand chef Paul Bocuse considérait la fonte comme le meilleur mode de cuisson lente des viandes.

Les plats en fonte peuvent être utilisés sur toutes les sources de chaleur, serpentins électriques, gaz, vitrocéramique, poêle à bois et même sur une moderne plaque à induction!

Une poêle en fonte noire bien culottée (voir «Le culottage de la fonte» dans les fichiers du groupe FB On aime la fonte! ou l'article mentionné en encadré) est pratiquement antiadhésive et ainsi protégée de la rouille. Plus besoin de changer de poêle antiadhésive régulièrement (et d'envoyer l'ancienne aux ordures).

La fonte émaillée est facile d'entretien (eau chaude, savon doux et éponge); si des ali-

ments ont collé, on fait tremper avant de nettoyer. La fonte noire culottée se nettoie aussi avec un savon doux. Il faut ensuite bien la sécher.

Enfin, ce sont de très beaux plats pour faire le service à table! Alors qu'attendez-vous pour ressortir cette vieille poêle en fonte qui vous vient de votre grand-mère ou de vos parents et de la culotter pour en redécouvrir les avantages? JDV

De la lecture

Sur le Web :

- bit.ly/3XDdIcbit
- bit.ly/3HbruOX

Si vous avez besoin d'inspiration, allez voir les recettes dans les fichiers de la page FB On aime la fonte! ou faites une recherche sur internet (pour encore plus de résultats, cherchez en anglais *Cast Iron recipes*).

**CE JOURNAL EST RECYCLABLE...
ET RÉUTILISABLE!**

QUELS SONT VOS TRUCS ET ASTUCES
POUR RÉUTILISER DU VIEUX PAPIER
JOURNAL?

ÉCRIVEZ-NOUS :
REDACTION@JOURNALDESVOISINS.COM

PAR ICI LA CULTURE!

L'année 2023 commence bien

Hassan **Laghcha** | Journaliste indépendant

Dans les prochaines semaines, les amoureux des arts et culture dans notre quartier auront l'embarras du choix.

Cela fait longtemps qu'on n'a pas vu nos producteurs et diffuseurs culturels aussi ravis et enthousiastes à aller à la rencontre de leurs publics. On en avait tellement besoin! Voici une sélection de quelques rendez-vous programmés dans différents lieux de diffusion.

Du côté de notre Maison de la culture, on notera l'exposition Sculptures et illustrations de Karl Dupéré-Richer du 14 février au 26 mars. L'artiste nous invite à admirer les plus récents fruits de son imagination débordante, qui lui permet de transformer les objets les plus banals, des rebuts, en véritables pièces artistiques.

Par la suite, la salle d'exposition de la Maison abritera, du 2 mai au 11 juin, l'installation de Sylvain Rivard et Louis-Daniel Vallée. Intitulé

Les îles de nulle part, ce projet se veut un travail de mémoire qui vise à toujours nous rappeler l'empreinte matérielle et immatérielle parfois néfaste de l'humain sur le territoire. Cinq îles ont été choisies pour leurs histoires lugubres retransmises à travers le temps par la tradition orale.

Théâtre

Le 8 février, les artistes Elkahna Talbi, Jean Jacques Simon, Jean-René Moisan et Charles Papasoff nous présentent une pièce lecture-spectacle *Baldwin, Styron et moi*. Une exploration de l'amitié entre James Baldwin, écrivain noir et petit-fils d'une esclave, et son ami blanc, l'écrivain William Styron, petit-fils d'un propriétaire d'esclaves. L'auteure d'origine tuniso-saguenéenne, E. Talbi, clame, au-delà du racisme, de la violence et de l'injustice, l'incontournable nécessité du dialogue.

Le 19 avril, Productions Menuentakuan présente *Utei*. Récit autobiographique bouleversant du parcours de vie d'Omer St-Onge, membre de la communauté innue de Maliotenam et survivant des pensionnats.

Le 21 mars, rendez-vous avec la pièce de théâtre *Qu'est-il arrivé à Bette Davis et Joan Crawford?* Présentée sous la forme d'une correspondance fictive, cette pièce nous plonge au cœur des relations chaotiques des deux stars mythiques qui alimentaient les potins d'Hollywood en 1962.

Danse

Les amoureux de la danse et de l'expression corporelle ne sont pas en reste dans la programmation de la Maison de la culture. Le 9 mars, ils ont rendez-vous avec *Phenomena*. Il s'agit d'une chorégraphie proposée par la compagnie Destins croisés, conçue comme une réflexion

philosophique et une méditation esthétique sur la destinée de l'humanité.

Le 29 mars, Clara Furey présente la chorégraphie *Dog Rising*, qui simule le voyage polyphonique des vibrations du son dans le corps à travers os et squelette, pour libérer les tensions physiques et psychiques.

Le 3 mai, on offre *Femme ovale*, une chorégraphie de Louise Bédard sur une musique de Jean Derome, avec Marilyn Daoust. L'œuvre nous transporte dans un univers mouvementé et dense, où le sérieux côtoie le débridé. Sur scène, le personnage chemine vers son essence profonde.

Musique, conte, poésie

Dans la série Concert au bout du monde, Ramon Chicharron présente, le 10 février, son spectacle *Destello de estrellas* (éclat d'étoiles). Au menu, des sonorités latines avec un mixage de sons électro-tropical, de guitares inspirées du soukous congolais et des rythmes latins et caribéens. On aura droit à une douzaine de chansons inspirées par les thématiques chères à cet artiste renommé de la scène des musiques du monde montréalaise : l'amour, du désir de s'abandonner au destin et de la connexion avec la nature.

Le 16 février, grand rendez-vous avec un bel *Hommage à la chanson française*, signé par le Big Band de l'Université de Montréal, sous la direction musicale de Ron Di Lauro, avec la participation des étudiants en chant jazz de la classe d'Hélène Martel et de Malika Tirolien. Au programme, les incontournables de la chanson française, incluant notamment des pièces de Michel Legrand.

Le 21 février, les amoureux de la musique classique sont invités à la Salle Marguerite-Bourgeoys du Collège Regina Assumpta pour apprécier la rencontre entre deux virtuoses : Valérie Milot (harpe) et Stéphane Tétreault (violoncelle) autour des œuvres de Denis Gougeon, Germaine Tailleferre et Chostakovitch, sous la direction de Nicolas Ellis.

Le 24 février, les étudiant(e)s de l'école Saints-Martyrs-Canadiens nous présentent le spectacle *Calme chaos* avec des pièces de musique électroacoustique composées lors d'ateliers

**ESPACE
LE VRAI
MONDE?**



Musique
16 mars 2023

**KATHIA
ROCK**



Humour
**Philippe-Audrey
Larrue St-Jacques**
24 mars 2023

**ENFANT
DU SIÈCLE**

Billetterie
www.espacelevraimonde.com

et à la COOP Ahuntsic
9155 rue Saint-Hubert. Montréal





Le Quatuor Molinari et Catherine Perrin se produiront le 19 mars à l'église de la Visitation.
(Photo : courtoisie, Quatuor Molinari)

en milieu scolaire, grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal.

Le 19 mars, de la grande visite à l'église de la Visitation. Le Quatuor Molinari et Catherine Perrin présentent, dans le cadre de la série Concert à la Visitation, un parcours musical sur une narration des *Fables de La Fontaine*. Onze fables seront racontées par la célèbre animatrice Catherine Perrin et illustrées par une musique originale de Denis Gougeon (clavécin et quatuor à cordes) ainsi que par celle de Jean-Philippe Rameau (clavécin) dans des arrangements de Mathieu Lussier.

Mardis PM à la Maison de la culture

La Maison de la culture présente, le 21 février, *Nuit blanche : Duo Fortin-Poirier*. Nouvelle création des pianistes Amélie Fortin et Marie-Christine Poirier au tour du thème de la nuit dans toutes ses déclinaisons : doute, angoisse, passion, fête, amour, rêve... à travers des œuvres de grands compositeurs classiques et modernes.

11 avril, *Camino de mujeres*. Ensemble vocal a cappella qui nous promet un voyage dans l'univers métissé de la chanteuse Mikhaëlle Salazar qui aborde l'universalité du chemin des femmes à travers une musique inspirée de multiples rencontres, de récits et d'expériences. Avec Marie-Neiges Harvey, Carmelle Gauvin, Judith Little-Daudelin.

Dans la série : L'ONF à la maison, le 5 avril, la réalisatrice Hélène Magny présente *Je pleure dans ma tête*. Ce documentaire aborde la question : comment réussir l'intégration scolaire des enfants réfugiés au Québec, en tenant compte

des violences indicibles qu'ils ont vécues? En suivant une psychologue spécialisée dans les traumatismes de guerre, l'œuvre rend hommage à l'admirable résilience et aux stratégies de survie de ces « petits adultes » que les bombes et les camps n'ont pas totalement brisés. Bons spectacles! JDV

Pour la programmation de l'Espace le vrai monde, voir les publicités dans ces pages.



Poste à combler au secrétariat de l'Alliance culturelle

L'organisme offre des activités culturelles et éducatives aux personnes de 50 ans et plus.

Compétences et aptitudes recherchées :

- Maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Capacité à utiliser les logiciels Word et Excel
- Intérêt pour l'apprentissage de nouveaux outils technologiques
- Travail à temps partiel
- Horaire flexible et possibilité de télétravail
- Compensation monétaire

Toute personne intéressée peut nous contacter.

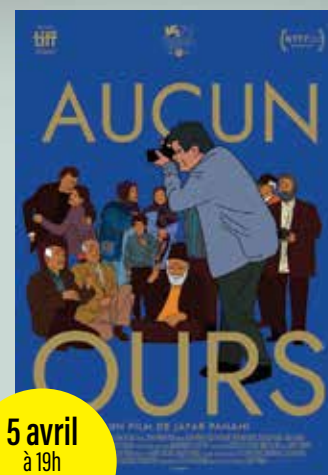
Secrétariat de l'Alliance culturelle

Bureau 2.126, édifice Albert-Dumouchel,
10300 rue Lajeunesse
Montréal, H3L 2E5
Téléphone : 514 382-5716
allianceculturelle@presages.org
Stationnement accessible.
A deux pas de la station de métro Henri-Bourassa.



8 mars
à 19h
suivi d'une
discussion

Falcon Lake
de Charlotte Le Bon



5 avril
à 19h
suivi d'une
discussion

Aucun ours
de Jafar Panahi



10 mai
à 19h

Aftersun
de Charlotte Wells

Billets: 7\$ (10\$ incluant une bière)
www.espacelevraimonde.com



ÇA BOUGE!

Joëlle White : athlète d'exception du quartier

Olivier **Paiement** | Journaliste indépendant

Lorsqu'il fait froid, plusieurs préfèrent rester à l'intérieur, mais ce n'est pas le cas de Joëlle White qui pratique son sport été comme hiver.

Dans les mots de la coureuse, qui compte une dizaine de marathons à son actif, «Aucune condition météorologique ne m'empêche de courir». Portrait d'une Ahuntsicoise qui ne cesse jamais de se surpasser.

White a fait ses débuts dans la course à pied à l'adolescence en sillonnant les rues d'Ahuntsic. Ce n'est cependant que lors de ses études supérieures qu'elle a commencé à prendre cette discipline au sérieux. Une amie l'a initiée aux plus longues distances et elle a rapidement eu la piqure. Quelques mois plus tard, White a complété son premier demi-marathon de 21 kilomètres, en 1 h 42. «Considérant le fait que je ne m'entraînais pas trop, c'était un très bon temps», dit-elle.

En 2010, soit un an plus tard, elle court son premier marathon, à Montréal. Grâce à un excellent résultat, White est même parvenue à se qualifier pour le mythique marathon de Boston, qu'elle a couru en 2011, ainsi qu'en 2016.

Bien que les longues distances lui aient permis de voyager à travers le continent, en complétant notamment des marathons à New York, Philadelphie, Toronto et Ottawa, elle a changé de parcours dans les dernières années.

**AVIS PUBLIC
CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Prenez avis que Réal TARDIF, en son vivant domicilié au 9665, rue Lajeunesse, app 3, Montréal (Québec), H3L 2C8, est décédé le 14 mai 2022. Un inventaire de ses biens a été dressé par la liquidatrice conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au 887 Bellemare, à Laval, (Québec), H7R 4S4. Donné ce 11 janvier 2023.



En été, la course à pied a la cote, mais il faut être une personne particulièrement motivée pour braver l'hiver québécois et pratiquer ce sport à l'extérieur. (Photo : courtoisie, Joëlle White)

Alors qu'elle effectuait un retour aux études afin de compléter une maîtrise en kinésiologie, White a joint l'équipe de cross-country des Carabins de l'Université de Montréal. Il s'agissait d'un environnement fort différent pour la coureuse.

D'abord, bien que la course à pied soit un sport individuel, les coureurs s'entraînent ensemble et courent pour leur équipe. «Ça me fait découvrir un aspect différent du sport. C'est une autre façon de le vivre. C'est très intense et agressif», explique-t-elle.

De plus, White faisait désormais face à une compétition plus jeune qu'elle, ce qui représentait un défi supplémentaire : «Les premières compétitions étaient une leçon d'humilité. Je gagnais des courses au niveau subélite au Québec, mais au niveau universitaire, je ne suis vraiment pas dans les meilleures et c'est correct.»

Mais White a tout de même tiré énormément de positif du fait de pouvoir compétitionner en

équipe. Ses coéquipiers la poussent à sortir le meilleur d'elle-même : «Malgré la compétition, il y a une unité dans l'équipe. Je ressens de la fierté quand les autres réussissent.»

Une fille de la place

Malgré les courses de renom et les grandes compétitions, White apprécie encore énormément ses balades dans Ahuntsic : «Il y a tellement de beaux endroits où courir dans l'arrondissement.» La coureuse nomme notamment le boulevard Gouin et le parc Frédéric-Back parmi ses endroits favoris du secteur. Elle vit d'ailleurs encore dans le quartier, tout juste en haut du logement où elle a grandi et où ses parents vivent toujours.

S'il y a un endroit qu'elle affectionne particulièrement dans l'arrondissement, il s'agit sans aucun doute du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. «C'est l'endroit où j'ai couru le plus souvent. Ça change avec les saisons et c'est magnifique», s'exclame-t-elle. En fait, elle

apprécie tellement l'endroit qu'elle a même fondé un club de course qui y parcourt les sentiers presque tous les samedis.

Celui-ci, fondé en 2019 en partenariat avec le Café Course, se nomme bien originalement le Club de Café Course. Bien qu'ils n'étaient que trois au départ, White, un ami et la propriétaire du commerce, ils sont maintenant une quinzaine à y participer de façon hebdomadaire. Le club est ouvert à tous et n'ayez crainte, il ne faut pas nécessairement être une coureuse d'élite comme White pour y participer.

«C'est gratuit et inclusif. Même les gens qui ne courent pas beaucoup peuvent venir. Il y a aussi des marcheurs et des poussettes», dit-elle. Et, en prime, le club termine souvent sa course en allant prendre un café!

Beau temps mauvais temps, en équipe ou solo, courte ou longue distance, rien n'empêche White de courir. Ne soyez donc pas surpris si vous l'apercevez en sueur sur un coin de rue près de chez vous! JDV

ELLE TOURNE, LA TERRE!

Une sortie de l'impasse politique en Haïti?

 Diane Éthier | Chroniqueuse, politologue

En janvier, Haïti « célébrait » les 219 ans de son indépendance. On ne peut que constater que, ces dernières années, la Perle des Antilles s'est enfoncée dans une crise en apparence insoluble.

Les constats s'accumulent. Haïti occupe la 115^e place du *Global Peace Index 2022*, l'espérance de vie à la naissance est de 65 ans (comparé à 79 ans pour le Canada), 17% de la population n'a pas accès à des installations sanitaires décentes, 60% de la population vit dans la pauvreté (Haïti est le pays le plus pauvre en Occident), l'inflation se maintient au-dessus de 15% depuis 2020, un jeune sur trois est au chômage, le pays est au 164^e rang sur les 180 les plus corrompus selon Transparency International, la violence des gangs gangrène la capitale et le choléra est revenu.

Le 21 décembre 2022, le premier ministre d'Haïti, Ariel Henry, a signé un nouvel accord avec des partis politiques, des organisations de la société civile et des membres du secteur privé. Le document intitulé *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* a été adopté à l'hôtel Karibe. Cet accord prévoit notamment l'établissement d'un Haut conseil de la transition (HCT) et d'un organe de contrôle de l'action gouvernementale (OCAG).

Selon les modalités de l'accord, l'instauration de ces deux entités permettra « un équilibre politique » et viendra s'ajouter au gouvernement. Selon le texte, Ariel Henry demeure premier ministre jusqu'au 7 février 2024.

Accord controversé

Selon un reportage de France 24 du 21 décembre 2022, « Ce nouveau texte est loin de représenter la sortie de crise tant recherchée et si nécessaire à Haïti. »

Tout d'abord, parce que ce énième accord politique n'a pas été signé par des acteurs majeurs de l'opposition actuelle comme le sont, par exemple, les membres de l'accord dit « de Montana ».

Aussi, si à travers ce texte Ariel Henry appelle une nouvelle fois à la tenue des élections, cela ne constitue en rien un plan réaliste et concret pour l'organisation de ces scrutins.

Accord peu soutenu à l'international

Toujours selon France 24, « Les signataires plaident encore pour une intervention étrangère afin de contrecarrer la mainmise des gangs. » Or, à ce jour, aucun pays soi-disant « ami » d'Haïti ne s'est empressé de répondre de façon franche et concrète à cette possible nouvelle mission internationale en Haïti. C'est le cas notamment des États-Unis et du Canada.

La France soutient pour le principe l'idée d'une intervention étrangère, mais elle ne veut pas y participer. Elle demeure aussi très sceptique à l'égard des sanctions adoptées par le Canada à l'encontre de certains dirigeants politiques haïtiens accusés de soutenir les gangs criminels en Haïti.

Autre point de vue

« Plusieurs observateurs, familiers avec la situation en Haïti, croient qu'une transition plus ou moins longue, pilotée par un gouvernement composé d'experts totalement indépendants et incorruptibles, serait une meilleure réponse à la crise du pays », soutient Roromme Chantal, un Haïtien doctorant de l'Université de Montréal et professeur au département de science politique de l'Université de Moncton.

« C'est à cette condition que le pays pourrait mobiliser toutes ses ressources et une aide technique internationale, y compris en matière de sécurité publique, pour négocier un pacte de gouvernance, dit-il. Ce pacte est seul garant d'une stabilité politique à long terme. Il permettrait de renforcer les institutions publiques et de créer les conditions propices à l'organisation des nouvelles élections crédibles en vue de la restauration d'un ordre démocratique viable. »

Il est peu probable que tous ces beaux projets mettent fin au chaos en Haïti, de telle sorte que l'immigration irrégulière des Haïtiens au Québec et au Canada continuera. À moins que nos gouvernements y mettent le holà.



Portrait de Toussaint Louverture, un des libérateurs d'Haïti, par Alexandre-François-Louis, comte de Girardin, Nantes, 1804 ou 1805. (Image : Wiki Commons)

Montréal est un important foyer d'accueil pour la diaspora haïtienne. La métropole de Québec abrite 143 165 Haïtiens d'ori-

gine, selon le recensement de 2016, dont 4 310 dans Ahuntsic-Cartierville, soit 8,3 % de la population de l'arrondissement. JDV

Le bénévolat auprès des jeunes vous intéresse?
Formez-vous pour mieux les aider !



Certification
Adulte de confiance

Plusieurs modules
thématiques
dès le 27 février

- Initiation au bénévolat auprès des jeunes
- Relation d'aide
- Observer et écouter

Et plus encore !



Inscriptions dès maintenant



Scannez-moi

Accompagner les jeunes

abqsj.org | 514-948-6180 | info@abqsj.org



Henri-Bourassa



Peu importe le marché immobilier **VENDEZ** avec Christine Gauthier!

christinegauthier.com



1+0 1+0
8554 Rue Joseph-Quintal



3+0 1+0
1097 Av. Berthe-Louard, app. 202



1+0 1+0
10800 Av. Millen, app. 3310



3+0 1+0
10525 Rue Chambord



2+0 2+0
8580 Raymond-Pelletier #107



2+0 1+1
879 Av. Pierre-Dansereau #403



3+0 1+0
9448 Av. Papineau



1+0 1+0
10157 Av. Hamelin



1+0 1+0
10800 Millen #2203



3+0 2+0
760 liège Est



3+0 2+0
7590 Rue Drolet



2+0 1+0
10550 Place de l'Acadie #403



2+0 1+0
2075 Rue Caroline-Béique #301



2+0 2+0
8665 Rue Pierre-Dupaigne



3+0 1+1
10215 Rue Meunier

Contactez-nous

pour une évaluation de la valeur
de votre propriété et du délai de vente.

 **CHRISTINE
GAUTHIER**
IMMOBILIER

Christine Gauthier inc. Société par action d'un courtier immobilier. Christine Gauthier Immobilier, agence immobilière.

514 570-4444
christinegauthier.com